

Exposé de
l'état actuel...

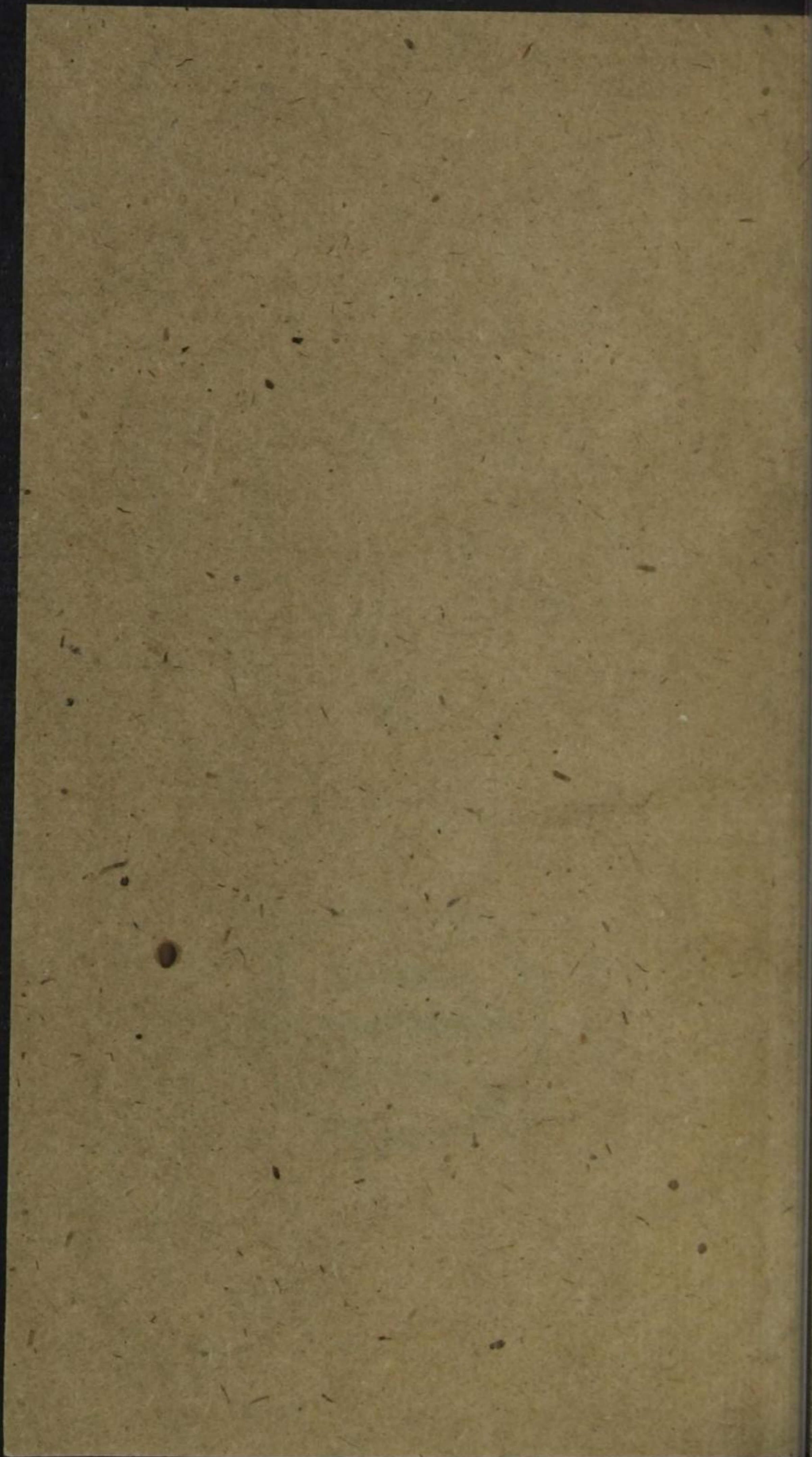
Sächsische

23

8^o

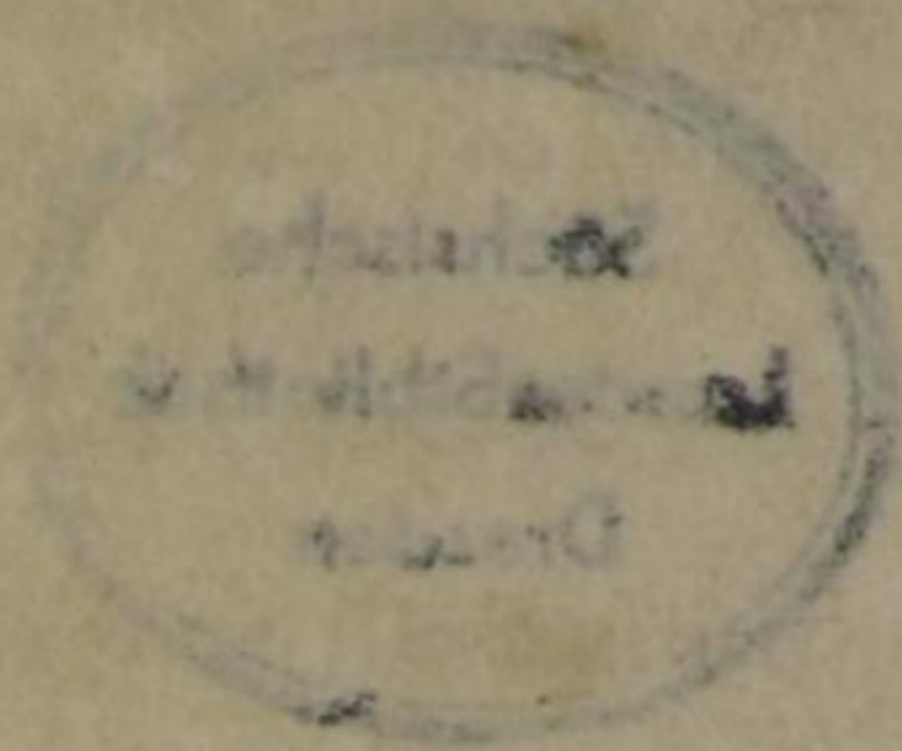
4279

Landesbibl.



EXPOSÉ
DE
L'ÉTAT ACTUEL
DE
L'ÉTABLISSEMENT
D'ÉDUCATION.

fondé à Dessau.



Leipzig,
En Commission chez S. L. Crusius.
1785.

[Verf.:] Charles Guillaume

Kolbe.

= Carl Wilhelm Kolbe

LETTABLISSSEMENT

DEDICATION

fonds de l'Etat



22. 10. 1919

En Comm. de l'Etat
928 3 1919

Table des matieres.

Avant - propos.

Première Section.

30 Du but de l'Institut. — — 3

Seconde Section.

Des différentes personnes attachées à l'Institut. — — 5

Troisième Section.

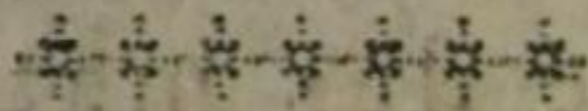
De l'Instruction et de l'Education. — — — — 6

1. De l'Instruction.

Objets de l'Instruction. — 7

Méthode, qu'on suit dans l'Instruction. — — — 14

2. De

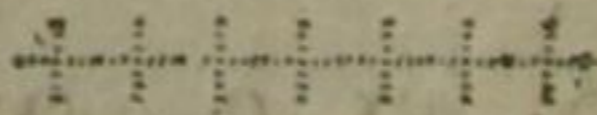


2. De l'Education.	—	34
Education physique.	— —	37
Education morale.	— —	52
Des loix, des récompenses & des chatimens.	— — —	61

Quatrieme Section.

Observations et Remarques pour les parens etc.	— —	75
---	-----	----

Conclusion.	— — — —	88
-------------	---------	----



Avant - propos.

J'ai été chargé de *présenter au Public un Exposé de l'état actuel de l'Etablissement d'éducation, fondé à Dessau sous les auspices du Prince régnant.* C'est une tâche, dont je m'acquie avec d'autant plus de plaisir, qu'un concours de circonstances favorables a mis cet Institut en état de se rapprocher de plus en plus de son véritable but, qui est, *de former par l'enseignement et l'éducation l'esprit et le coeur de ses élèves.*

Cet exposé étant particulièrement destiné à l'usage des Personnes, qui cherchent une maison publique d'éducation, pour y placer leurs enfans, il falloit, qu'il contint un tableau succinct de l'état et de la constitution de l'Institut dans toutes ses parties.

En partant de là, je me suis appliqué à présenter ce qu'il y a d'essentiel et de caractéristique dans cet établissement, et j'ai rédigé les diverses matières dans l'ordre le plus propre à mettre ces personnes à même de s'en faire une idée nette et sure. Peut-être quelques lecteurs trouveront-ils ce tableau trop étendu et trop détaillé, p. ex.

A

dans

dans la 3^{me} section, qui a pour objet *l'Enseignement et l'Education*. Je conviendrois du fondement de ce reproche, si les matières, que j'y traite, ne m'avoient paru d'une trop grande importance, pour n'en oser effleurer que la surface. Des *parens* raisonnables, me suis-je dit, se tranquiliseront-ils sur le sort de leurs enfans, sans connoître, au moins en général, les principes, d'après lesquels se gouverne l'Institut dans l'éducation de la jeunesse?

Le caractère de cet ouvrage fera la vérité simple et nue ; on se gardera de tomber dans le ton de l'emphase et de la déclamation, et surtout on évitera soigneusement tout ce qui pourroit donner lieu à de frivoles disputes.

Cet exposé apprend, qu'il s'est fait des changemens dans nos anciennes institutions et qu'on en a introduit de nouvelles. On n'en fera point étonné. Cela découloit naturellement du principe, que l'Etablissement a adopté dès sa naissance, et dont il ne s'est jamais départi, celui, de s'en rapporter sur les divers moyens, qu'on essaye, à l'expérience, comme au juge le plus infailible, et de substituer peu à peu ce qu'on a reconnu bon et utile, à ce qui l'étoit moins.

C. G. Neuendorf.

I^e SECTION.Du But de l'Institut.

L'Institut *entreprend de bonne heure l'éducation et l'enseignement* des jeunes gens, qui lui sont confiés, il leur donne ses soins, relativement à ce double objet, avec les modifications, qu'exige la destination future de chacun d'entre eux, et il les leur continue jusqu'à l'expiration de l'age fixé pour la carrière des écoles.

Voilà le but, auquel se rapportent tous les moyens, que nous mettons en oeuvre. Ce n'est pas sans raison, que nous avons fondu ensemble l'éducation et la formation de l'enfance et celle d'une age plus avancé; nous croyons y découvrir deux avantages: l'un, est de compléter l'éducation publique et de lui donner une étendue, qu'elle n'a point eüe jusqu'ici; l'autre, de subvenir à la situation embarrassante de bien des personnes, qui cherchent un établissement, pour y placer avec succès des enfans de bas age.

L'éducation combinée de l'enfance et de la jeunesse: voilà le caractère particulier.

et distinctif de notre Institut! c'est une prérogative, dont nous jouissons exclusivement, et qui a paru essentielle à tous ceux, qui s'intéressent avec quelque zèle aux progrès de l'éducation; on a jugé avec raison, que lors même, qu'il seroit réservé à l'avenir d'atteindre au but, qu'on s'est proposé par la réunion des deux ages, il suffisoit de s'en approcher, pour retirer le fruit des peines, inséparablement jointes à une entreprise de cette espèce.

S'il est quelqu'un, qui sente intimément les difficultés inhérentes à un Plan, dont l'expérience ne présente aucun modèle, c'est sans doute ceux, qui s'appliquent à le réaliser. Voila quelle a été jusqu'ici notre situation. S'il se fut trouvé, que ces difficultés étoient évidemment trop grandes, pour qu'on pût espérer de les surmonter, et qu'il eut fallu opter entre les deux ages, pour faire de l'un d'eux l'objet exclusif de nos soins, nous nous fussions décidés préféablement en faveur de l'enfance. Heureusement un travail opiniâtre et les secours de toute espèce, que nous avons eus, nous ont aidés à applanir tous les obstacles; & s'il est vrai, que des réformes & des institutions utiles et avantageuses puissent donner l'espérance

pérance du succès, nous osons actuellement aspirer à voir notre établissement prendre de jour en jour plus de consistance.

Il résulte de l'exposition succincte de notre plan, que notre Institut se charge d'enfans de 6 à 10 ans, sans avoir égard à la diversité de leur naissance; il les garde, si telle est la volonté de leurs parens, jusqu'à l'époque de leur entrée dans le monde, et il s'attache, en leur donnant ses soins, tant pour former leur coeur, que pour cultiver leur esprit, à les mettre en état de contribuer un jour également et à leur propre bien-être, et à celui de leurs semblables.

2^e SECTION.

Des différentes Personnes, attachées à l'Institut.

Il est évident, que la masse des occupations, liées inévitablement à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, doit augmenter en raison du nombre des élèves; cette considération nous a engagés à circonferire celui des nôtres dans des bornes déterminées, et nous l'avons invariablement fixé à 50. Ce
nombre

nombre d'élèves, avec les différentes personnes, qui en ont soin, et celles, qui dirigent le corps de l'établissement, composent la société, et pour ainsi dire, la famille de notre Institut.

L'inspection & la direction générale a été confiée à l'auteur de cet Exposé. Il régle les affaires, conjointement avec les autres Professeurs, d'après un code de loix dressé à cette fin.

Comme il est tenu de rendre compte au Prince régnant d'Anhalt Dessau, des succès de l'Institut, en tant qu'ils dépendent de la fidèle réalisation du plan, qu'on a adopté, il a l'oeil à ce que chacun de ses adjoints s'acquie avec exactitude des devoirs et des fonctions, que lui impose sa qualité de membre de l'Institut.

3^e SECTION.

De l'Instruction et de l'Education.

I. De l'Instruction.

Il y a deux choses à observer relativement à l'Instruction, que nous donnons à nos élèves:

1^o Les

1^e Les matières, ou *les objets* de l'enseignement.

2^e Les règles et *la méthode*, d'après lesquelles se fait cet enseignement.

Objets de l'Instruction.

Les matières d'Instruction, que l'Institut met en usage, pour former les jeunes gens, qui lui sont confiés, et les préparer au rôle d'homme et de citoyen, qu'ils sont appelés à jouer dans le monde, se divisent naturellement en deux *parties principales*. Elles sont ou bien *générales*; et comprennent les connoissances *utiles aux personnes de tout état et de toute condition*, mais qu'on a droit surtout d'exiger de celles, qui se piquent d'une bonne éducation; — ou bien elles sont *particulières*; et alors elles impliquent *les connoissances préparatoires*, que les jeunes gens, au sortir des collèges, sont censés devoir apporter aux universités. Il dépend des parens de faire participer à cette dernière partie de l'Instruction des enfans destinés à devenir Officiers, Artistes, Economes etc., si leurs talens s'y prêtent, et que l'inclination les y porte.

Afin

Afin qu'on puisse embrasser d'un coup d'oeil les objets d'enseignement, qui entrent dans l'instruction, que nous avons nommée générale, et qui est destinée pour les enfans de 6 à 12 ans, nous allons en présenter un catalogue succinct. On conduit la Jeunesse dans ce premier période de son age

A fixer et concentrer son attention, à travailler le fond de sagacité et de jugement, que la nature lui a donné, en un mot, à faire jouer peu à peu tous les ressorts de son ame.

A lire et à prononcer distinctement et avec justesse, à écrire calligraphiquement et en observant les règles de l'orthographe.

On leur enseigne *l'Arithmétique* (jusqu'à la règle d'alliage inclusivement), et *la tenue des livres*; on les familiarise en même tems avec nos monnoyes, nos poids, nos mesures, nos lieües etc.

L'Histoire naturelle, ou la connoissance des oeuvres de Dieu. On traite en particulier l'histoire de l'homme, à laquelle on ajoute des instructions et des

des règles pratiques pour la conservation et le bon état de la santé; on explique aux enfans les causes des maladies, on leur indique les précautions & les mesures, qu'il faut prendre, soit pour s'en préserver, soit pour les guérir.

Les élémens de la *Géographie* & de l'*Histoire*.

On leur présente un tableau rapide de l'*Histoire des Gouvernemens* & de celle de nos tems; le maître prend pour guide dans ces leçons, les gazettes qui courent.

On les instruit dans la *Religion Chrétienne*.

Nous employons à cette fin l'ouvrage connu de Dietrich: *Unterweisung zur Glückseligkeit etc.*

Ils apprennent encore la *Géométrie* théorique et pratique.

Les parties de la *Mécanique* et de la *Physique expérimentale*, qui sont à la portée de leur âge.

Le *dessin*, proprement ainsi dit, & l'art de dresser des plans d'architecture & de fortification.

Le

Le Style. On fournit aux écoliers des sujets de composition & on leur montre la manière de les travailler.

Les parties les plus essentielles des *Antiquités & de la Mythologie.* On les combine, autant que le permettent les sujets, qu'on traite, avec le reste de l'instruction, & pour en rendre la connoissance plus distincte, & plus intuitive, on a recours aux modèles & aux ouvrages de l'art, dont nous sommes environnés. On comprend aisément, que nous évitons avec soin tout ce qui peut donner atteinte aux bonnes moeurs.

La langue *allemande, françoise & latine* *; au bout du cours destiné pour

*) La langue latine présente quelques difficultés. Elle n'est pas essentiellement nécessaire à ceux, qui ne font pas profession de l'étude; cependant, loin de leur devenir inutile, elle leur donne incontestablement du relief; d'ailleurs il arrive souvent qu'à l'age de 14 ou de 15 ans, un élève n'est point encore décidé sur l'état, qu'il embrassera. Remettre à cet age les rudimens de cette langue, ce seroit s'exposer à de justes reproches de la part des parens, si les circonstances déterminoient dans la suite leur
fils

pour cette étude, il faut que l'élève possède l'Orthographe & les règles principales de la Grammaire; qu'il sache le latin au point d'entendre un auteur, comme *Cesar*, & qu'il parle & écrive le françois avec une certaine facilité.

A ces langues on ajoutera encore l'*Anglois*, si les parens l'exigent, & on donnera à ceux, qui se destinent à l'état militaire, quelque teinture de la *fortification*.

Enfin nos élèves ont occasion d'apprendre la musique, la danse, le manège &

filz au parti des études --- Ces considérations nous ont décidés à faire apprendre cette langue à tous nos élèves sans exception; mais nous avons si bien pris nos mesures, qu'un écolier, pour peu qu'il soit diligent & appliqué, se trouve insensiblement conduit dans l'intelligence de cette langue, jusqu'au point indiqué dans le texte, sans que pour cela il ait besoin de négliger des objets de savoir plus importants & plus nécessaires.

Ce n'est pas que nous prétendions par là lier les mains aux parens; s'ils déclarent ne vouloir point, qu'on enseigne cette langue à leurs enfans, ou que les talens de ces derniers s'y refuseut évidemment, nous ne les y forcerons assurément point.

& d'autres exercices gymnastiques, propres à former le corps & à lui donner de l'adresse et de la vigueur.

Cette première partie de l'instruction est terminée par une espèce d'Encyclopédie, ou de revue générale de toutes les sciences, à laquelle on ajoute encore les règles principales de politesse & de conduite, qu'il faut observer dans le monde. —

Avec ce magasin de connoissances préliminaires, un jeune homme à l'âge de 15 ans, est, à notre avis, en état de fournir avec succès une carrière quelleconque; dans quelque situation, dans quelques rapports, que le sort le jette, savant ou soldat, négociant ou artiste, il pourra, s'il continue de s'appliquer, faire honneur à la société et la servir utilement.

La *seconde partie* plus restreinte de l'instruction est particulièrement destinée pour ceux de nos élèves, que leur penchant ou la volonté de leurs parens appelle à l'étude; elle commence à l'âge de 14 ans & s'étend à celui de 18; son objet est, de préparer la Jeunesse à son entrée dans l'université;

niversité; en supposant l'instruction de la première époque de leur âge conduite au point, que nous avons indiqué, on conclurra, qu'elle n'est sujette à aucune difficulté.

Ce cours préparatoire comprend, 1^o, le développement et l'extension de quelques unes des connoissances mentionnées dans l'exposé de la première partie de l'instruction, telles que les sciences historico-statistiques, les mathématiques, la Physique, la langue latine &c. 2^o, quelques objets de savoir nouveaux, comme, la langue grecque, les premiers élémens de la Philosophie, (que nous présentons plus historiquement, que scientifiquement à nos élèves) et les principes généraux de la Théorie des beaux arts, ainsi que de l'art si utile de bien parler et de bien écrire; c'est à cette dernière partie, que se rapportent divers exercices de style, (plus compliqués et plus difficiles, que ceux du cours précédent,) dans la langue, dont chaque élève doit un jour se servir, & finalement *la lecture de nos bons auteurs*, dont nous croyons l'étude essentielle, pour former le gout des jeunes gens & pour les accoutumer à penser & à s'exprimer avec justesse et décence; mais
si

si nous avons soin de les familiariser avec les trésors de notre littérature, nous nous faisons un scrupuleux devoir d'écarter de leurs mains ces ouvrages dangereux, trop avidement lus de nos jours, qui ne sont propres qu'à corrompre les mœurs & à flétrir l'innocence. —

Avant de terminer cet article, je crois devoir encore faire mention d'une circonstance, qui ne peut qu'être avantageuse pour notre établissement: c'est qu'à l'avenir les Précepteurs du grand Collège et ceux de notre Institut se soulageront les uns les autres en partageant leurs occupations; ainsi, se relevant mutuellement, ils parviendront d'autant plus aisément à leur but commun.

Méthode, qu'on suit dans l'Instruction, surtout à l'égard de sa première Partie.

La diversité des matières, jointe à la différence des progrès respectifs de nos élèves, nous a déterminés à établir plusieurs Classes, dans lesquelles ils sont distribués; elles ne sont point dépendantes entre elles, & ceux, qui se trouvent réunis dans *une* classe,

classe, n'en sont pas tenus pour cela d'être ensemble dans *les autres*. La *liste* de ces diverses classes, ainſique la ſomme des leçons hebdomadaires, fixées pour chacune d'elles, & *l'ordre des leçons, qui ſe donnent par jour*, ſe trouvent conſignés dans une table générale, qu'on a ajoutée à cet écrit, afin de faciliter la revue de l'ensemble.

Il réſulte de cette table, que pour les divers objets d'enseignement, que nous avons indiqués, il existe en tout 12 classes dans l'Institut: 4 pour l'allemand & le françois, 3 pour la langue latine, la calligraphie, le deſſein & la Religion, 2 pour la Géographie, 3 pour l'Hiſtoire, l'arithmétique & la tenue des livres, les Mathématiques et la Phyſique.

On a mis dans ces classes et dans ces leçons un ordre & un accord, qui, en ſuppoſant de l'attention et de l'afſiduité dans les écoliers, ne peuvent manquer de les conduire au but, et de leur donner, à l'égard des langues & des ſciences, le degré d'inſtruction, qu'exige le beſoin & la deſtination future de chacun d'eux.

Pour prévenir l'ennui & le dégoût, ſuites inſéparables de l'uniformité, ſurtout pour

pour un âge d'étourderie & de vivacité, nous entrelaçons & fondons ensemble les diverses matières de l'instruction; des exercices d'entendement, de jugement, de mémoire, de talens mécaniques, tels que la calligraphie, le dessein, &c. se succèdent tour à tour dans l'ordre, que la nature & l'expérience nous ont prescrit. — Je m'en rapporte là dessus à la table, que j'ai alléguée plus haut, & qui prouvera à des yeux clairvoyans, que l'introduction & l'établissement de cette variété a été un des objets principaux de nos soins & de nos efforts.

L'Instruction élémentaire anticipe sur les connoissances de l'Histoire naturelle, de celle des nations, de la Géographie & de l'arithmétique, &c. & avant que l'enseignement formel de ces sciences se fasse dans des classes particulières, elle en explique, quand l'occasion s'en présente, des morceaux & des parties détachées.

L'Histoire naturelle se traite méthodiquement dans les leçons françoises.

On combine, comme nous l'avons déjà dit, la Mythologie & les Antiquités avec le reste de l'instruction, surtout avec l'étude de la langue latine.

Ce

Ce qu'il y a de plus important à savoir dans l'Histoire littéraire, on l'enseigne, soit en lisant & en expliquant les meilleurs auteurs latins, françois, allemands, &c. soit dans des leçons séparées, auxquelles participent les écoliers des classes supérieures.

L'Encyclopédie, dont nous avons parlé plus haut, est réservée pour la première classe allemande.

Au surplus l'ordre des leçons, bien qu'il demeure essentiellement le même, est sujet de tems à autre à quelques légères variations; c'est une chose, qui se conçoit aisément & que la trop grande diversité d'âge & de talens de nos sujets, & d'autres circonstances analogues rendent souvent nécessaire.

La méthode d'enseigner, que nous suivons, est élémentaire. On commence par fixer l'attention des enfans sur des objets présens et qui tombent sous les sens; à mesure que par cette voye leurs idées et leurs conceptions se développent et se multiplient, on passe à la considération de choses plus abstraites; et aux objets mêmes ou à leurs images et représentations on substitue insensiblement l'usage des livres; une pareille manière de

B

pro-

procéder soulage évidemment les écoliers & leur applanit le chemin; les objets faciles les conduisent par degrés aux difficiles, & les instructions, qu'ils ont reçues, leur frayent la route à celles, qu'ils doivent encore recevoir.

Les élèves du premier age & les moins instruits composent une *classe* appelée *fondamentale*. C'est la dernière classe *allemande*. On les forme à l'habitude de *réfléchir*, de *fixer* & de *concentrer leur attention*, de *bien voir* et de *bien entendre*, de *rendre avec justesse et précision* les idées, que l'impression des objets extérieurs réveille en eux, de *distinguer* ces objets, de les *rapprocher* de nouveau, pour en faire la *comparaison*. Ces exercices, auxquels on joint les principes de la lecture & de l'écriture, ont pour fin, de développer peu à peu les facultés intellectuelles des enfans & de meubler leur tête de connoissances préliminaires, qu'ils puissent dans la suite de l'enseignement ranger, pour ainsi dire, dans les différens tiroirs, où elles appartiennent. Pour faciliter ces premiers élémens de l'instruction, on se sert d'abord de la langue maternelle; au bout de quelque tems on les fait passer à l'étude de la *françoise*.

A la fin de la 9^e année, l'élève, que l'on entretient fans cesse dans cette langue, la possède au point de pouvoir s'exprimer avec aisance; alors on y joint la *latine*, dont on combine l'étude avec celle des deux autres. Peu à peu l'élève voit le cercle de ses occupations s'augmenter & s'étendre; on y fait entrer, l'une après l'autre, les diverses sciences, dont il doit embrasser & poursuivre l'étude depuis sa sixième jusqu'à sa quinzième année, & en général tous les objets de savoir, qui supposent dans le sujet, qui veut s'en instruire, l'usage de la réflexion & un exercice habituel des facultés de l'ame.

Nos élèves ont, d'après la diversité de leur age & de leurs talens, 5 à 6 leçons par jour. Le premier cours achevé, les paréns ont le choix, ou bien de les laisser dans l'Institut, s'ils veulent qu'ils achèvent la carrière des lettres, ou bien de les en retirer, si leur état futur de négociant, d'économe, &c. semble le demander.

Réünissons & présentons sous un seul point de vue tout ce qui *distingue* notre Institut des autres établissemens de cette

espèce. Nous ne commençons pas, comme cela se pratique ailleurs, par mettre entre les mains des enfans des *livres*, qui leur sont pour la plupart inintelligibles; nous n'affaïssons point leur mémoire sous des *systèmes* de sciences, hors de la portée de leur age & qui ne sont pour eux qu'un jargon vuide de sens, qui frappe leur oreille sans passer jusqu'à leur esprit; — nous voulons, je le répète, qu'ils *s'accoutument à réfléchir*, qu'ils apprennent à ne pas se payer de mots, qu'ils s'habituent à *n'accorder une place* dans leur tête, qu'à des choses qu'ils ayent parfaitement *comprises* & auxquelles ils *joignent des idées nettes et précises*: voilà quel est notre but! voilà à quoi aboutissent presque tous nos efforts. — en suivant ce principe, que nous ne perdons jamais de vue, on opère d'abord l'instruction des enfans en conversant familièrement avec eux, en leur présentant des objets, qui les intéressent & dont on leur détaille les parties, les qualités, l'usage, &c. en leur mettant sous les yeux des tableaux, dont les sujets, liés entr'eux, forment un tout instructif & utile; au bout de quelque tems, lorsque leur raison a acquis plus de consistance, on les familiarise avec
l'usage

l'usage des livres, on leur prescrit des exercices de composition & de style, on se rapproche par degrés de l'instruction introduite dans les collèges; enfin les classes supérieures n'ayant plus rien à elles, qui les distingue essentiellement de celles des bonnes écoles, se réunissent sous leurs méthodes & achèvent de concert avec elles la carrière des études scholastiques.

En adoptant ce plan, nous n'avons pas prétendu faire la critique des établissemens, où il n'est point suivi; nous savons qu'une foule de circonstances, dont on n'est pas toujours le maître, peuvent influer sur la constitution interne des maisons d'éducation. Notre Institut jouit d'un avantage, qui n'est qu'à lui; il reçoit la plupart de ses *enfants à l'âge de six ans ou environ*; il peut par conséquent *reprandre l'éducation et l'instruction de fort haut*. — Cela posé, nierait-on que la *marche*, que nous suivons, ne soit *celle de la nature*?

Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'entrer dans tous les détails de nos méthodes. Je crois cependant devoir ajouter encore ce qui suit, pour fixer
les

les idées vagues et pour prévenir les mal-entendus, qui pourroient naitre sur leur compte.

L'instruction, qui se fait d'après des tableaux & des modèles, est réservée pour les dernières classes, particulièrement pour celles, dont les écoliers doivent apprendre une langue étrangère par l'habitude & par la conversation; mais on ne retirera véritablement du fruit de cette méthode, qu'en circonscrivant l'usage dans de certaines bornes; entre les moyens, qu'elle présente au maître, il faut sans contredit assigner le premier rang aux *objets mêmes*, qu'on veut faire connoître aux enfans, & *qu'on met sous leurs yeux*; les *modèles* obtiennent la seconde place, & ce n'est que dans l'absence des uns & des autres, qu'on a recours à *des images*, qui les représentent au naturel. La grande utilité des tableaux dans l'instruction du premier age est incontestable; on s'en sert surtout avec succès dans tous les cas, où, sans eux, on ne pourroit se faire entendre des enfans que *peu ou point de tout*; mais à mesure que leurs connoissances, soit dans les sciences, soit à l'égard des langues, se multiplient & s'étendent avec l'age, on

en

en restreint l'emploi & on leur substitue insensiblement l'usage des livres & de la plume; enfin ce premier moyen d'enseignement cesse entièrement & cède la place à l'autre: — disposition tout à fait nécessaire, sans laquelle les élèves se contentant de l'inspection superficielle des tableaux, prendroient un pli de commodité préjudiciable propre à leur inspirer du dégoût pour des occupations plus sérieuses, que la suite des études rend nécessaires & qui demandent de l'attachement & de l'assiduité.

Les mêmes raisons nous engagent à n'employer que dans les commencemens et avec la plus grande réserve ces méthodes, ou l'on mêle le *Fer-à-l'instruction*; quelque convenable qu'il soit à la nature des enfans de donner quelque fois à leur travail la forme du badinage, un précepteur sage & prudent se gardera de faire un trop fréquent usage de ce moyen; il s'en servira tout au plus comme d'un assaisonnement, pour rendre plus piquante une nourriture saine & vigoureuse; en abuser, ce seroit substituer l'assaisonnement à la nourriture.

Voilà

Voilà nos véritables sentimens à l'égard de cet article! nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'en informer le Public. Dans les jugemens qu'on a portés sur les Etabliffemens d'éducation les plus récents, on s'est arrêté avec une forte de complaisance sur les suites dangereuses, que *ces méthodes enfantines* peuvent entraîner après elles; que l'équité décide, si ces reproches tombent sur notre Institut! — Je veux croire, que ce n'est qu'à l'ignorance de la constitution interne de notre établissement, qu'il faut attribuer de pareilles décisions, qui passent malheureusement de bouche en bouche: — mais pour partir d'une source moins vicieuse, en font-elles plus justes & plus fondées? —

Nous parlerons plus en détail des leçons *allemandes*. Si on leur a donné ce nom, c'est que, dans les commencemens, leur destination exclusive étoit, d'enseigner aux enfans à lire & à bien saisir ce qu'ils lisoient; cette première destination leur est à la vérité restée, mais on y a fait entrer depuis des exercices de divers genres, toujours adaptés aux talens & aux progrès respectifs des élèves; c'est là qu'on s'applique surtout

à

à leur faire prendre l'habitude de se rendre maîtres de leur attention & de réfléchir sur tout ce qu'ils entendent, on leur prescrit des sujets de composition, plus ou moins abondans, on les instruit dans l'orthographe, on leur fait déclamer des morceaux, ou des discours, qu'ils ont appris par coeur, on leur donne des livres et leur montre l'art de les lire avec fruit; enfin on y ajoute quelque légère teinture de notre belle littérature. Pendant ces exercices on s'attache à reveiller &, pour ainsi dire, à mettre en jeu les facultés intellectuelles de la jeunesse, à grossir le magasin de leurs idées, à les développer, à les rectifier, si elles ont besoin de l'être, & à étendre de plus en plus le champ de leurs connoissances. Ces avantages essentiels, que les leçons *allemandes* ont pour objet, les mettent au nombre des plus importantes de l'Institut, & en font une école de logique pour l'esprit & la raison: école, où l'usage de la langue maternelle est d'une nécessité tout à fait indispensable. — Les personnes, qui voudront connoître plus particulièrement ces leçons & la méthode qu'on y fait, auront la bonté de consulter le *Journal philanthropique*, fin de la 5^e année.

Quant

Quant à la *langue latine**, on l'enseigne, comme la françoise, par la pratique; cela s'exécute, soit dans les leçons même, où l'on employe des livres**) & d'autres moyens convenables; soit hors des leçons, dans les occasions surtout, où l'on vient à s'entretenir avec les enfans de choses & de matières, qu'on a traitées dans les leçons, ou qui y ont quelque rapport; à ne le regarder même que comme une répétition, cet exercice ne peut que leur être utile & instructif. — On nous feroit tort au reste de nous prêter une idée, que nous n'avons jamais eue, l'idée que cette méthode est *suffisante*, pour former la Jeunesse à l'élégance du style latin & pour la familiariser intimément avec le génie de la langue; si nous l'adoptons, ce n'est que dans les com-
mence-

*) Je n'aurois point donné à l'article de la langue latine & de la grammaire l'étendue que j'ai fait, si les idées bizarres, que bien des personnes se sont formées à cet égard, ne m'y avoient en quelque sorte forcé.

**) Entre ces ouvrages, je ne citerai que celui de Wolke, *Wolkii Commentarium*, dont il existe aussi une traduction allemande & françoise, & qui est un modèle de l'instruction pratique dans cette méthode.

mencemens de l'instruction & pour épargner aux enfans le travail si accablant d'entasser dans leur mémoire des catalogues stériles de mots & des lambeaux de phrases, sans signification & sans intérêt pour eux; nous prétendons, en suivant cette marche, qu'ils apprennent par l'usage & la pratique les déclinaisons & les conjugaisons, ainsi que les règles principales de la Grammaire; qu'ils accoutument insensiblement leurs organes à la prononciation, et leur esprit aux tournures & aux expressions particulières à la langue latine; en un mot qu'ils arrivent par une route moins épineuse que l'est celle, qu'on leur fait prendre d'ordinaire, au point de la *saisir* & de pouvoir *l'apprendre avec plus de facilité*. On voit par cette déclaration, que cette methode pratique doit moins être regardée comme un *but*, que comme le *chemin*, qui doit y conduire. Il est vrai qu'envisagée même sous ce point de vue, il s'est trouvé bien des Critiques, qui n'étant pas assés au fait des choses, se sont déclarés contre elle; ils ont soutenu, qu'il y auroit de grands, pour ne pas dire, d'invincibles obstacles à surmonter, pour former des Précepteurs en état de la pratiquer avec succès; mais

nous

nous pouvons nous en remettre avec confiance à l'approbation d'une foule de savans, tant anciens que modernes*, dont les lumières sont universellement respectées & qui ayant décidé, qu'elle avoit tout l'avantage de son côté, ont encore étayé leur jugement des raisons les plus fortes & les plus solides. En effet, en supposant, comme nous sommes fondés à le faire, que l'on ne veuille pas étendre la conversation latine indistinctement sur tous les objets, on verra que les obstacles, qu'on s'imagine y trouver, ne sont pas à beaucoup près aussi redoutables, qu'on semble le croire. C'est de quoi l'on pourra se convaincre aisément, si l'on se donne la peine de lire ce qu'ont dit à ce sujet la Bibliothèque allemande, **) le Pr. Bafedow, dans son livre des méthodes

*) Il suffira de n'alléguer ici que le seul *Gesner*, qui dans son *Isagoge*, ses brochures allemandes & la préface de son *Index etymologicus*, s'explique fortement en faveur de cette méthode.

**) Tome 40, pag. 19 & suiv. qu'on peut confronter avec la pag. 606, du Tome 37. — On peut aussi consulter à ce sujet *l'Ouvrage pédagogique* de Trapp. pag. 420 &c.

des, *) & le Pr. Mangelsdorf, dans la préface de sa traduction latine de l'ouvrage élémentaire; je conviens que les maîtres, qui entreprennent l'application de cette méthode, ont besoin pendant quelque-tems, d'un exercice pénible & souvent défagréable; mais il n'en est point, qui joignant à un penchant décidé de l'adresse & des talens, ne puisse espérer de voir le succès couronner pleinement ses efforts: surtout s'il se fait une loi de suivre les avis de Mr. Basedow, à l'endroit indiqué, & qu'il mette habilement en oeuvre tous les moyens, que l'expérience & les circonstances lui fourniront.

La *Grammaire* est encore un objet, qui a excité les clameurs des critiques. Comment est-il possible d'enseigner solidement une langue, sans l'emploi de la *Grammaire*? J'ose dire que les reproches, qu'on nous a faits à ce sujet, ne posent que sur un *mal-entendu*, & que dans le fond nous sommes d'accord avec nos détracteurs. Jamais le fondateur du Philanthropin n'a prétendu bannir entièrement la *grammaire* des

*) Seconde édition. p. 197. 222.

des écoles; il n'a voulu que lui assigner une place plus convenable & l'enseigner d'une manière moins rebutante. Sans faire usage du *mot de Grammaire* & sans mettre ce *livre* dans les mains des enfans, on peut les accoutumer de bonne heure à s'exprimer *avec justesse & exactitude*; & en avançant, il est aisé de mêler au reste de l'instruction la plupart des règles grammaticales; aussi nos élèves, qu'on ne familiarise avec la grammaire, qu'au sortir des classes moyennes, en ont déjà goûté à peu près la substance. — C'est la méthode, que l'Institut a adoptée & dont il fait l'application sur les enfans dès leur première instruction dans la langue maternelle.

Rien n'est plus propre à régler les idées & à polir le langage, que des exercices continuels & variés dans la composition. Une longue expérience nous en a fait connoître la grande utilité & nous y conduisons la Jeunesse, dèsque son âge & ses connoissances le permettent. Copier, écrire sous la dictée, traduire, faire des extraits de leurs lectures, amplifier & étendre des morceaux, qu'on leur présente en squelette, en abrégé
d'au-

ret d'autres, qui font diffus & prolixes, composer des narrations, des lettres, &c. voila les moyens, par lesquels nous tâchons de mettre de l'ordre & de la netteté dans leurs *pensées*, de la précision & de l'élégance dans leurs *expressions*. C'est la meilleure école, la préparation la plus immédiate aux affaires de la vie, & la Jeunesse ne fauroit consacrer trop de tems à de pareils exercices, la bonté intrinsèque de la méthode lui fit-elle gagner des années entières sur le tems de ses études.

Ces mêmes exercices, joints à une préparation indispensablement nécessaire avant les leçons & à la répétition de ce qu'ils y ont appris, sont les objets principaux de *l'application domestique et privée* de nos élèves: application importante, dont dépendent en grande partie leurs progrès dans la carrière, qu'ils ont choisie.

La Jeunesse exige que nous la *secondions dans ses travaux*; c'est une prétention qui n'est que fondée, mais il est besoin d'user de réserve. Ce n'est point à ménager les forces de l'élève, à lui éviter la peine, ou même à travailler à sa place que con-

siste

siste le devoir d'un bon précepteur; il doit se contenter de *diriger son application*, de *le mettre sur la voye*, lorsqu'il se sent empêché, de *lui indiquer des ressources*; & si malgré tous ses efforts le jeune homme rencontre des obstacles, qu'il ne sauroit surmonter, alors il fera tems de lui *prêter la main* & de le tirer d'embarras. Voilà nos principes à cet égard, & l'espèce de soulagement, que nous apportons à la Jeunesse.

Pendant les leçons on ne traite point les jeunes gens en simples auditeurs; ce feroit émousser *l'intéret*, qu'ils doivent y prendre & les conduire à la tiédeur & à l'inattention; on tâche au contraire d'exciter leur *activité*; le maître s'interrompt souvent pour leur faire des questions; & par tout, où cela peut se faire sans inconvénient, on leur fournit des occasions de mettre au jour ce qu'ils ont appris.

On parlera de l'instruction, qu'on leur donne dans la Religion, quelques pages plus bas, dans l'article de l'éducation morale.

Tout indispensable qu'il est d'avoir à sa disposition de ces *moyens d'encouragement*, de ces *aiguillons*, qui animent la jeunesse à l'application & au travail, le maître ne les emploiera qu'avec la plus grande

cir-

circonspection, pour ne point donner à des
 ames encore molles & flexibles une em-
 preinte pernicieuse, qu'il desirera vainement
 d'effacer dans la suite. L'Institut s'en tient
 encore à cet égard à l'expérience; les
 moyens, qu'il met en oeuvre, sont: la mé-
 thode même de l'enseignement, la présence
 de l'Inspecteur général dans les leçons, une
 émulation, qu'on restreint dans de justes
 bornes, les suffrages du Précepteur, les
 compositions, que les écoliers produisent
 dans des tems marqués en preuve de leurs
 progrès, leur translocation d'une classe dans
 une autre, les examens, tant ordinaires,
 qu'extraordinaires, &c. On y ajoute le
 changement & la variation successive des
 occupations, les assemblées des maitres,
 connues sous le nom de Sénat, des billets,
 que le Précepteur donne aux plus jeunes
 élèves, pour marque de leur diligence &
 de sa satisfaction, & de tems en tems, à la
 place des vacances, qui ne font qu'inter-
 rompre le cours des études, quelque di-
 vertissement, quelque fête, qui égaye la
 jeunesse & ranime son ardeur éteinte.

Un avantage important, qui résulte de
 notre constitution, c'est que le commerce

C

&

& le ton d'amitié & de confiance mutuelle, qui regne entre les maitres & les élèves, fournit aux derniers des moyens de se former insensiblement, même hors des classes. Cette espèce *d'instruction extraordinaire* est d'autant plus utile & plus sûre, qu'elle rapproche les enfans du but, sans qu'ils s'aperçoivent, qu'on les y mène. Eux mêmes, pourvû qu'on les y invite par de la douceur & de l'affabilité, y donnent des occasions nombreuses par les détails de leur conduite, par leurs questions & par les faillies naïves de leur age. Il faut, je n'en disconviens pas, des talens & de l'exercice pour saisir ces occasions & pour s'en prévaloir avec adresse; mais tout maitre, tout éducateur, qui prend sincèrement à coeur le bien des jeunes gens, qu'on a commis à sa direction, fera ses efforts pour s'approprier un art si utile & dont il recueillera les fruits en son tems. Le *livre des methodes* de Basedow présente une instruction courte à la vérité, mais pleine de choses & de préceptes excellens pour s'y préparer avec succès.

2. De l'éducation.

Je passe à la partie sans contredit la plus importante de l'Institut, à l'*Education morale*.

miorale. Pour donner à l'Etat de bons citoyens, & à la société des sujets heureux & utiles, il faut, j'en conviens, que l'Instruction & l'Education réunissent leurs moyens & travaillent de concert; mais qu'on les pèse l'une & l'autre dans la balance de l'utilité, on trouvera que l'Education, vu la grande importance de ses effets, remporte tout l'avantage. — C'est elle qui entretient la santé & le bon état, non seulement du corps, mais encore de l'ame; elle fixe le caractère, elle lui donne cette empreinte de douceur & de bonté, qui gagne les coeurs; en un mot elle pose les fondemens du bonheur de l'homme, parce que c'est elle, qui détermine sa volonté à faire servir à son bien-être & à celui de son prochain les connoissances, dont il s'est enrichi.

Quel plus grand objet, quel but plus bienfaisant un Institut, comme le nôtre, peut-il donc se proposer, que la bonne éducation de la Jeunesse? travail difficile & pénible, je le fais, mais qui porte avec lui la plus douce récompense, s'il est suivi du succès: & pour le lui assurer, point de voye plus directe & plus sûre, que

de l'entreprendre de bonne heure & de le poursuivre, d'après les préceptes d'un plan réfléchi, jusqu'à l'époque, où le jeune homme doit se produire dans le monde! — C'est la considération, qui engage l'Institut à recevoir ses élèves dans les années de leur première enfance, âge favorable à ses vûes, où il peut, au moins en général, donner à toute son instruction & à la plus grande partie de sa culture morale ou de son éducation, la forme & la disposition, qui lui paroît la plus convenable. Alors, si le naturel de l'enfant n'a point encore été détérioré, s'il a conservé son innocence & la pureté de son coeur, s'il aime à exercer son activité sur des choses utiles, s'il est docile & obéissant aux conseils de ses instituteurs, si son ame s'ouvre aux impressions du Bon & du Vrai, alors cette terre fertile répondra aux soins de ceux, qui la cultivent; elle recevra en abondance les semences de tout ce qui est bon & honnête & les fera germer & fructifier pour sa propre utilité & pour celle de la société, dont il doit devenir un membre. — Former la Jeunesse & la préparer à *remplir cette grande attente*, voilà l'objet, que se propose l'Institut en se chargeant de son éducation.

Cette

Cette Education se divise en deux parties; elle est ou *physique* ou *morale*.

Education physique.

De nos jours on a reconnu la grande importance de cette partie de l'Education & on l'a rétablie dans tous ses droits. Effectivement la nourriture, l'état de la santé, les exercices du corps: — tous ces objets de l'institution physique ont une liaison si étroite avec la partie morale de l'homme, des influences si marquées sur le bonheur ou le malheur de sa vie, qu'un Etablissement, comme le nôtre, ne sauroit se dispenser de leur donner une attention & des soins tout particuliers.

Je parlerai en peu de mots des dispositions & des arrangemens, que l'Institut a faits à cet égard.

Nos élèves vivent distribués en plusieurs petites sociétés, indépendantes les unes des autres; les membres, qui les composent, étant destinés à demeurer ensemble, on a soin, qu'il y ait entr'eux convenance d'age & de caractère; chacune de ces sociétés

ciétés est commise à la conduite & à la direction immédiate d'un Précepteur, que son inclination a porté à se consacrer à l'institution de la Jeunesse. Les appartemens, qu'ils habitent sont vastes, d'un emplacement commode & d'une température salubre; les chambres à coucher avoisinent les grands appartemens; chaque élève a un lit séparé, consistant en un matelas & une couverture, ni trop lourde, ni trop légère; le lit de l'Instituteur est placé au milieu des autres. On écure tous les jours les chambres & les dortoirs & on les rafraichit en donnant entrée à l'air extérieur.

Les Parens sont dispensés de contribuer en quoi que ce soit à l'entretien des enfans de bas age; toutes les choses, dont ils *ont besoin*, l'Institut se charge de les leur fournir. Outre les soins, que leur donne en sa qualité d'éducateur, le Gouverneur, à la société duquel ils sont agrégés, ils trouvent, dès leur arrivée, un logis & tous les meubles, qui leur sont nécessaires. Tables, chaises, armoires aux hardes, bureaux, lits, service des domestiques, blanchissage du linge, on pourvoit à tout, & tous ces articles ne se mettent point en compte séparément

Ils

Ils mangent à une table commune, dans la compagnie de leurs Précepteurs, qui veillent sur leur conduite & les accoutument à observer les bienséances & les règles de politesse extérieure, qu'on exige de la part de toute personne bien élevée. La conversation est générale & libre de toutes entraves; il y regne un ton de familiarité honnête; & les élèves, assis au milieu de leurs Instituteurs & causant gaîment avec eux, présentent le coup d'oeil d'une nombreuse famille, qui s'entretient sans gêne, mais avec décence. Hors le diner & le souper, les élèves ont encore le déjeuner & le goûter. Les mets, qu'on leur sert, sont simples, sains, favorables & bien préparés.

Mais peut-être des mères tendres, qui prennent intérêt à tout ce qui concerne leurs enfans, souhaiteront-elles que j'entre dans quelques détails. Ils ont pour déjeuner du lait bouilli avec de petits pains; quelquefois on y joint du beurre, rarement du café. A diner on leur sert une soupe, de la viande, des légumes, ou bien du roti accompagné d'un second plat, du pain & du beurre. Le soir ils ont encore
de

de la soupe suivie de quelque mets léger & facile à digérer, du pain & du beurre. De tems en tems ils mangent froid. Enfin on leur donne encore une ou deux fois la semaine de la pâtisserie & du fruit. Leur boisson d'usage est de l'eau; ce n'est que dans des fêtes & des occasions particulières, qu'on leur présente du vin & qu'on leur fait en général meilleure chère que de coutume. A goûter on leur donne du pain saupoudré de sel ou de graine de cumin; car il est utile, qu'ils apprennent de bonne heure à se contenter de peu; en été on y joint quelquefois du fruit cueilli dans le jardin de l'Institut. Il n'est presque pas besoin d'ajouter, que la nourriture n'est pas la même dans tous les tems, mais qu'elle varie & se règle sur la différence des saisons. Enfin on se fait un devoir de consulter de tems en tems le médecin sur l'aptitude & la convenance des mets, qu'on leur sert.

Les enfans portent des habits uniformes; ils sont simples, d'une étoffe peu coûteuse, mais propres & décens; nos élèves s'en fervent, & ils s'en font honneur, tout le tems que dure leur séjour dans l'Institut. Cet habillement a plusieurs avantages; outre

outre qu'il fait épargner un argent, qui peut s'employer mieux, il prévient le luxe, écarte sa compagne ordinaire, la vanité, & réprime ce ton de morgue & de hauteur, qu'on n'aime que trop à affecter vis à vis de ceux, qu'on voit moins richement vêtus, que soi; enfin il sert à introduire parmi nos élèves une certaine *égalité de conditions* &, si j'ose le dire, de sentimens, que leur situation présente & les relations, où ils se trouvent, rendent presque nécessaire.

Cette circonstance me paroît importante, dans un établissement d'éducation. A-t-on réüffi à inspirer aux élèves le goût de ce qui est bon & honnête, l'habillement même peut contribuer à le maintenir & à le répandre. — Au reste nous avons une uniforme d'une étoffe commune & une autre d'un drap plus fin, pour l'usage ordinaire & extraordinaire. La différence des saisons met aussi quelque variété dans le vêtement.

Les *exercices du corps* sont encore un objet également utile & nécessaire dans un Institut d'éducation; ils entretiennent la santé, rendent le corps robuste & vigoureux,

reux, donnent aux membres de la flexibilité & de l'adresse; enfin ils présentent au Gouverneur un moyen d'occuper l'inquiette activité des enfans dans les heures de loisir & de prévenir l'oïfiveté & ses suites funestes. — Voici, outre la danse & le manège, les exercices principaux, auxquels se livre notre Jeunesse & qui entrent dans cette partie de l'Education physique, que nous appellons la *Gymnastique*: ils marchent à pas cadencés & en mesure; ils combattent & s'atteignent à la course; ils sautent, soit en hauteur, soit en étendue; ils passent un fossé traversé d'une planche étroite; ils vont portant une ou plusieurs livres, les bras étendus horizontalement; en été on les même se baigner; ils jouent encore au volant, à la paume, au balon; enfin ils apprennent à voltiger, lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge. — On se persuadera, sans que nous ayons besoin de l'affirmer spécialement, qu'on prend toutes les précautions imaginables pour prévenir les accidens, & qu'on ne permet ces exercices, surtout ceux, qui sont périlleux de leur nature, que sous les yeux d'un Précepteur vigilant, que les dirige. — Leur grande utilité est hors de toute contestation, ils éten-

étendent leurs bienfaitantes influences jus-
 que sur la partie morale de la jeunesse;
 je n'entrerais point dans des détails, pour
 le prouver; les bornes de cet ouvrage me
 l'interdisent; mais il y a pourtant *un* point,
 que je ne faurois entièrement passer sous
 silence: c'est qu'ils fournissent un excellent
 moyen de préserver la jeunesse, sans lui
 faire violence, de bien des déréglemens,
 aux quels elle n'incline que trop, lorsqu'on
 la laisse *oisive*, ou qu'on lui impose *des occu-
 pations, qui ne lui conviennent pas.* —

Quelque répugnance que je me sente
 à parler d'un excès destructeur de l'espèce
 humaine, je ne faurois éluder tout à fait
 cette triste matière. Il me semble enten-
 dre des parens, tendrement intéressés au
 salut de leurs enfans, me demander avec
 inquiétude: „Quelle espérance, quels
 moyens l'Institut a-t-il d'écarter de nos
 fils ce fléau, le plus terrible de ceux, qui af-
 fligent l'humanité? „ —

Parens respectables, nos préservatifs
 sont en général, *l'Inspection, le Travail,
 les Amusemens, la Tempérance, l'Instruction.*
 Disons un mot de chacun de ces moyens?

Une

Une *inspection continue* peut déjà seule & sans le concours d'aucun autre moyen, empêcher beaucoup de mal. De là le principe, que l'Institut regarde comme sa règle la plus inviolable, de tenir ses élèves sous une garde continuelle. Cette précaution sera plus efficace encore, si *d'autres circonstances conspirent à favoriser ses influences*; de là un second principe, que nous avons adopté, celui de donner à l'inspection & à la liaison intime, qu'elle met entre l'Instituteur & ses élèves, le caractère intéressant d'un attachement mutuel, qui invite ces derniers à regarder leurs Gouverneurs, non comme d'incommodes surveillans, dont la présence les gêne & les fatigue, mais au contraire comme des amis, dont la société les amuse & les attache. Ce ton heureux d'une affection réciproque une fois établi, l'Inspecteur sera en état d'écartier de la personne de ses élèves les pièges de la séduction & de leurs oreilles toute parole impure, tout discours obscène & libertin *) , qui
 pourroit

*) Une circonstance fort avantageuse à l'égard de cet article, c'est que l'habillement simple & uni de nos élèves & la mode introduite parmi eux de peigner leurs
 leurs

pourroit falir leur imagination & corrompre leur coeur; il les entretiendra dans cette bienfaisante ignorance du vice, dont ils ne peuvent sortir trop tard; & s'il se fait une loi d'être toujours présent à l'instant de leur lever & de leur coucher, il deviendra l'ange tutélaire de leur modestie, qui est la meilleure sauvegarde de l'innocence.

Un second moyen de préserver la Jeunesse du poison de la corruption, c'est le *travail*. Si le proverbe, qui dit que l'Oisiveté est la mère de tous les vices, a du fondement, il en a surtout relativement à l'excès déplorable, dont il s'agit. Car y a-t-il quelqu'un, qui, plus que le fainéant, soit exposé aux surprises de la tentation? Que de jeunes gens n'a-t-on pas vus, en proie à d'effrénés desirs, enfans d'une imagination déréglée, que nourrissoit encore l'oisiveté & la solitude, étouffer après un moment de résistance, les reproches de leur conscience &

leurs cheveux à l'angloise, leur évite l'approche & la société de bien des personnes étrangères, dont les entretiens & les moeurs pourroient les corrompre. De plus l'Institut paye un porteur, qui interdit l'entrée de la maison aux gens suspects & dont on a raison de se défier.

& les restes languissans de la modestie & de la pudeur, & se creuser dans une heure de désœuvrement un abîme sans fin de maux & de calamités! *Occupés* donc la Jeunesse, pour décliner un si funeste accident! Mais que la prudence préside au choix des occupations, que vous leur imposés! qu'elles soient accommodées à l'âge de l'enfant! qu'elles intéressent le jeune homme, dont le naturel vif & inquiet cherche partout des objets, qui l'amusent! — Forcés le surtout à se donner du mouvement & lassés son corps par l'exercice. On a beaucoup gagné, quand on engage le jeune homme à se mettre fatigué au lit, à ne pas dormir longtemps, & à se lever immédiatement après son réveil. La chaleur du lit & la langueur, qui suit le sommeil, ne peuvent que trop influer sur une imagination ardente, que rien ne distrait. —

Les Amusemens sont un préservatif encore bien puissant contre les excès, auxquels se porte la jeunesse. Les en priver tout à fait, c'est leur ouvrir infailliblement le chemin du désordre & du libertinage. — Oui, le grand objet du jeune homme, l'objet de

ses

les vœux les plus ardens, c'est le plaisir! La nature en a donné le goût, & l'appétence à tous les âges, mais particulièrement à celui de la jeunesse. Personne moins que l'adolescent, qui commence à se sentir, ne souffre qu'on contrarie & traverse en lui cette violente inclination; personne n'est plus affamé de plaisirs clandestins, plus imprudent dans leur choix, plus immodéré dans leur jouissance, plus infortuné par leurs suites terribles, que le jeune homme abusé, qui s'est laissé prendre aux amorces de la volupté! — Obéissez donc à la voix de la nature! accordés à la jeunesse des amusemens innocens, afin qu'elle ne soit point forcée de s'en procurer d'autres à la dérobée! *Satisfaites son invincible penchant en lui permettant des plaisirs légitimes, pour obvier aux plaisirs illicites & pernicioeux, auxquels votre austérité la conduiroit peut-être.* — C'est au moins la loi que l'Institut s'est prescrite. Plusieurs endroits de cet exposé, p. ex. pag. 59. & la fin de la 3^e Section, en font preuve & y ont un rapport immédiat.

Je ne m'arrête point à l'article de la *Tempérance* & du genre de vie sobre, frugal

gal & simple, auquel nous accoutumons nos élèves, parceque j'ai indiqué ailleurs les foins, que nous avons à cet égard.

L'Instruction est enfin le dernier moyen, que nous opposons à l'excès pernicieux, dont il est question. Que d'enfans, que d'adolescens, excités par de confuses sensations, par des desirs, dont ils ignoroient la cause & l'objet, rendus attentifs par des scènes, qui s'offroient à eux dans l'économie du monde animal, tourmentés par une malheureuse curiosité, — se font plongés d'eux mêmes dans des désordres, qu'ils eussent évités peut-être, si on les eut avertis! — Découverts donc aux regards du jeune homme l'abime ouvert sous ses pieds! donnés lui des éclaircissements, qui lui montrent le danger, & l'arrêtent au bord du précipice! mais donnés les à propos, avec la réserve & les précautions, qu'exige une matière aussi délicate, & chargés de cette tâche difficile *une personne, qu'il affectionne & qui ait sa confiance*: vous en recueillerés infailliblement les meilleurs effets! — Un sujet plein de franchise & d'ingénuité ne dérobera pas long-tems à des yeux clairvoyans l'instant, où la nature

nature

nature commence à se développer en lui. C'est une époque critique pour son repos & son innocence; les secrets de la nature le tourmentent; il brûle de les connoître & n'ose demander des explications. — Heureux alors, s'il s'est sincèrement attaché à l'un de ses précepteurs & lui a donné toute son affection! C'est à lui qu'il devra son salut, s'il est au pouvoir d'un homme de le sauver. — L'habile Educateur commence par le préparer de loin aux grands mystères, qu'il veut lui dévoiler, puis il lui communique sous le sceau de la confiance & d'un secret inviolable des lumières, que le jeune homme n'acqueroit peut-être d'une autre manière, qu'avec la perte du plus beau de ses ornemens, de l'innocence; le maintien de l'Instituteur dans cet important moment est sans embarras, sans contrainte; il parle de cette matière avec le ton de voix posé & sérieux, dont il s'expliqueroit sur les autres loix, auxquelles est assujetti le monde physique; il découvre aux yeux de l'élève les vûes, que Dieu s'est proposées dans cette divine économie, vûes, qu'il n'appartient qu'à la seule Innocence de remplir dans toute leur étendue; il lui dépeint avec de vives couleurs les suites & les

D

chati-

chatimens terribles d'un déréglement, où sans les ouvertures, qu'il lui donne, il ne pourroit que trop aisément tomber; enfin il ajoute à cette importante instruction tous les moyens de conviction, tous les motifs d'exhortation, que lui fournissent la Religion, la conscience, l'amitié, & s'efforce de faire sur cette ame encore molle & flexible une impression, que le tems ne puisse effacer. — Un procédé pareil ne peut nuire que difficilement, tandisque les bons effets en sont palpables. En effet ce témoignage de confiance charmera le jeune homme, dont l'ame n'est pas entièrement abatardie, ses vœux sont remplis, il apprend ce qu'en secret il brûloit de savoir, il connoit les suites, bonnes ou mauvaises, du parti, auquel il se déterminera, il fait enfin que les effets d'un libertinage clandestin se manifestent en caractères honteux dans tous les traits du coupable & que s'il avoit le malheur de céder à l'impression du vice, des vestiges certains trahiroient sa turpitude & la révéleroient à un ami, auquel pour tout au monde il ne voudroit pas déplaire.

Qu'un Gouverneur habile fasse un usage continu de ces divers moyens, fondés dans



la nature du premier age, il réüffira à con-
 ferver l'innocence de fes élèves, cette four-
 ce d'une fatisfaction fans mélange; l'expé-
 rience *les a constatés*; elle nous a appris,
qu'appliqués à la Jeunesse dès fes premières
années, leurs succès font à peu près infaillibles.
 Ce n'est pas qu'ici, comme ailleurs, on ne
 dépende des circonstances; mais les excep-
 tions font rares; s'il s'en présente, il faudra
 fans doute procéder un peu diverfement. —
 Au furplus nous agiffons d'après nos lumiè-
 res; nous mettons en oeuvre tout ce que
 jufqu'ici nous avons trouvé de meilleur &
 de plus convenable; & fi les differtations,
 qu'on attend fur un fujet, — qui n'a été
 discuté peut-être que trop publiquement, —
 nous indiquent des moyens plus efficaces,
 nous ferons les premiers à les adopter.

Grace à ces foins & à la constante affi-
 duité, avec laquelle nous veillons en géné-
 ral à la conduite & à toutes les actions de
 nos élèves, nous avons jufqu'ici maintenu
 leur fanté & détourné d'eux les accidens
 facheux & les fuites d'une vivacité, qui de-
 vient dangereufe, quand elle n'a point de
 frein. — C'est de quoi leur vigueur & la

couleur vermeille de leur visage sont des preuves manifestes.

Il est évident qu'avec ces précautions les maladies ne peuvent avoir que fort rarement accès dans l'Institut; cependant lorsque le cas avient, il ne nous trouve point en défaut; nous avons fait des arrangemens pour soigner nos malades; dès les premiers symptômes ils sont transportés dans un appartement séparé & on leur donne des domestiques particuliers, pour les servir; ils sont entre les mains d'un médecin habile *), dont on suit scrupuleusement les ordonnances; enfin on fournit au patient les drogues & les médicamens, dont il a besoin.

Education morale.

L'objet de l'Education morale consiste à *préserv*er la jeunesse du mal et à la façonner
 au

*) Mr. *Kretschmar*, Médecin, & Mr. *Schwabe*, Chirurgien de la cour, ont tous les deux des droits à la reconnoissance de l'Institut, le premier par les soins vraiment désintéressés, qu'il a donnés à nos malades, l'autre par l'habileté & l'adresse, qu'il a montrées dans leur traitement.

au bien. L'un & l'autre est impossible, si elle n'est soumise à la conduite & à la direction constante d'un bon Instituteur.

En conséquence de ce principe nous ne laissons jamais nos élèves seuls; jamais, ni le jour, ni la nuit, ni dans l'Institut, ni hors de son enceinte, ils ne sont entièrement livrés à eux-mêmes; partout sans exception ils se trouvent sous les yeux & dans la compagnie d'un ou de plusieurs de leurs précepteurs; lors-même qu'ils s'imaginent être tout à fait seuls, l'oeil vigilant de leur Gouverneur les observe.

Mais pour remplir, autant qu'il est possible, son objet, il est essentiel, que cette inspection continuelle ne se change pour eux en une servitude fatigante, en un esclavage, qui les irrite & les aigrisse. L'Instituteur s'efforce donc d'établir entre ses élèves & lui *le ton et les relations de tendresse et d'affection réciproque, qui regnent entre les membres d'une famille bien unie*; il est pour eux un père facile & indulgent, souvent rigoureux & sévère, jamais dur ni inflexible; il pourvoit à tous leurs besoins, dirige leurs occupations, les assiste dans
leurs

leurs travaux, les tire d'embarras, quand les difficultés deviennent pressantes; enfin il partage leurs plaisirs & s'intéresse à leurs jeux, avec la précaution, que *sans se mêler directement aux derniers, il les observe, les règle et conseille les joueurs*; sans cesse présent à tout ce que les enfans entreprennent, observateur & directeur de toutes leurs actions, il met ses efforts à les détourner du mal, & les entraînant par son exemple, il leur inspire l'amour du bien, auquel il les veut accoutumer.

Que l'Educateur s'attache surtout à *former le caractère de la jeunesse*; qu'il épie son humeur, ses penchans, ses inclinations; qu'il sonde les replis de son coeur & s'instruise à fond de ses dispositions, bonnes ou mauvaises: c'est son *premier* devoir! son *second* consiste à détruire les germes des vices, qu'il a découverts en elle, & à semer à leur place les vertus, qui lui manquent encore: voila le grand objet, qui demande tous ses efforts! pour y parvenir, il se rendra maître des inclinations de ses élèves & leur donnera la pente & les directions convenables à ses desseins; sans cesse il les suivra dans tous les détails de leur conduite

&

& il en tirera, toutes les fois qu'il le pourra, des motifs de leur faire chérir & rechercher ce qui est bon & honnête. — Que le jeune homme ait quitté p. ex. une mauvaise habitude, ou qu'il ait acquis quelque bonne qualité, le Gouverneur lui en fait observer les heureux effets; il fixe son attention sur l'état de calme & de satisfaction intérieure, qui en résulte pour lui; le disposant de la sorte à réfléchir sur les conséquences de toutes ses actions, il l'accoutume peu à peu à regarder la vertu comme la base du vrai bonheur & à *tirer de tout ce qu'il fait de bon et de louable des règles de conduite d'autant plus sûres dans leurs effets, qu'elles posent sur sa propre expérience.* C'est ainsi que les règles & la pratique se tiennent, pour ainsi dire, par la main & se prêtent appui réciproquement; & il ne se peut, qu'en suivant constamment cette marche on n'assure enfin au caractère du jeune homme un fonds solide de bonté & de candeur, dont les heureuses influences s'étendront sur tout le reste de sa vie.

Nos enfans, comme nous l'avons déjà observé, vivent distribués en de petites sociétés;

ciétés; c'est une circonstance extrêmement favorable & dont nous nous empresseons de profiter, pour les former aux *vertus sociales*. Plus nos moeurs & nos institutions civiles rendent aujourd'hui ces vertus indispensables, plus nos Educateurs s'appliquent à en inspirer le goût & l'habitude à nos élèves. —

De tous les moyens, qui peuvent donner au caractère de la Jeunesse des empreintes durables, le plus efficace est sans doute la Religion. J'en appelle au témoignage de tous ceux, qui connoissent les hommes & qui ont réfléchi sur cet objet. — Nous nous efforçons donc de semer de bonne heure dans le coeur de nos enfans les préceptes bienfaisans d'un christianisme épuré; nous leur faisons envisager la pratique des vertus, qu'il commande, comme la voye la plus sûre de fonder leur bonheur en même tems que celui de leur prochain, & de se rendre agréables à Dieu. Partout & dans toutes les occasions nous leur inculquons les sublimes maximes de cette divine religion: mais nous avons des exercices constans & réguliers, qui tendent exclusivement à cette fin; tels sont, la prière générale

nérale

nérale, qui se fait tous les matins dans une salle consacrée à notre culte, l'instruction journalière dans la Religion, & l'Office, qui a lieu les Dimanches *) de 11 à midi dans notre chapelle privée. Outre cela ceux de nos élèves, que leur age met en état d'entendre le sermon, sont régulièrement menés dans une église réformée ou luthérienne; c'est encore pour eux qu'est destinée l'explication de l'Écriture & l'enseignement suivi des vérités de notre Religion, enseignement, auquel nous n'admettons point encore des enfans de bas age, parceque les grands objets, sur lesquels il roule, passent la sphère de leurs conceptions. — Enfin lorsque la raison du jeune homme a atteint un degré de maturité suffisante, on le commet à la direction spirituelle d'un Pasteur

*) Ceux qui voudront se mettre plus particulièrement au fait de notre *Liturgie*, du *caractère distinctif* de notre culte, des *libertés*, dont nous jouissons &c. en trouveront les détails dans la préface des *Sermons de Salzmann*. Les bornes de mon Ouvrage m'obligent d'y renvoyer le lecteur.

steur de son église *) qui le reçoit à la communion, lorsqu'il le juge suffisamment instruit. — Au reste si vous voulés que vos soins dans cet enseignement réussissent au gré de vos souhaits, *accoutumés de bonne heure* la jeunesse à régler sa conduite sur les préceptes de la Religion & rendés la attentive aux *effets heureux*, qui en résulteront pour elle. Il est évident, & tous ceux, qui en ont fait l'essai, en conviendront avec moi, que cette manière de procéder est conforme à la nature & que pour peu qu'on soit jaloux du succès, il est nécessaire de s'y assujettir. —

Voici en substance les autres principes, que l'Institut suit dans l'éducation de ses élèves. Nous nous faisons un devoir

De ne leur *faire tort en quoi que ce soit*; — de ne *jamais les abuser*; — de les traiter toujours avec indulgence; — de donner tant qu'il est possible, *le meilleur sens* à leurs actions; — d'écouter avec patience leurs

*) Cela se pratique non seulement à l'égard des enfans protestans, mais encore des catholiques, qui vont au catéchisme chez un curé de leur église.

leurs questions enfantines & d'y répondre *avec bonté*; — de décider, lorsqu'il le faut, leurs petites querelles selon les loix d'une *sévère justice*, mais de tâcher, s'il est possible, de les terminer à *l'amiable*; — de leur permettre dans leurs discours & dans leurs actions, une *liberté honnête*, qui ne dégénère point en licence; — de ne point empêcher qu'en tout tems & même sous nos yeux, les enfans se montrent *enfans*, c'est à dire, que dans leurs jeux & leurs occupations ils se livrent ingénument *aux penchans & aux mouvemens innocens de leur age*; — de leur accorder & même de leur procurer quelque fois *des divertissemens honnêtes*, afin qu'ils n'aillent pas à la découverte *d'amusemens clandestins et illicites*; — enfin de prendre sincèrement part à leurs plaisirs & à leurs petites calamités.

Ces principes, mis en pratique, ont eu l'effet désiré sur l'esprit & le coeur de nos enfans. Il nous fera, je crois, permis de faire part au Public de nos expériences à cet égard. Voici en général les fruits, qui nous en semblent être le résultat:

Ils

Ils ont haté dans la jeunesse le développement *du bon sens et de la raison*; — ils l'ont accoutumée à *réfléchir par elle-même*; — à mettre de la clarté dans ses idées & de la franchise dans ses discours; — à ne point se laisser troubler ni abattre dans les difficultés; — à aimer et à cultiver la vérité; — à haïr la dissimulation; — à se supporter les uns les autres & à vivre dans un bon accord; — à se montrer toujours serviables & officieux; — à juger favorablement de leur prochain; — à mettre de la cordialité & de la candeur dans leur commerce avec leurs précepteurs; — enfin à imprimer à toutes leurs actions un caractère de décence et de modération, qui convient si bien à cet age. —

Telles sont les dispositions que nous avons réüffi à réveiller dans nos élèves. Elles se sont plus ou moins manifestées dans ceux d'entr'eux, qui ont fait un séjour un peu durable dans l'Institut; & ces effets de notre méthode se découvrent sans peine aux yeux d'un observateur un peu attentif. — Je m'abstiens à dessein de prononcer sur leur valeur intrinsèque, parcequ'il ne me convient

vient

vient point d'oser régler le jugement du Public. Peut-être n'en aurois-je rien dit du tout, quelque sensibles qu'ils soient: car je hais & j'évite volontiers tout ce qui peut sembler tenir de l'ostentation & de la parade: — si deux excellens juges en matière d'éducation ne m'avoient encore tout récemment témoigné avoir été agréablement frappés de cette tournure particulière dans le caractère de nos enfans. Peut-on me reprocher d'entretenir le Public d'une chose, qui a paru mériter l'attention & l'approbation de deux hommes aussi éclairés?

Des Loix, des Récompenses et des Châtiments.

Ce Sujet, eu égard à sa grande importance mériteroit d'être discuté dans un traité particulier. Je ne puis dans cet ouvrage en tracer que les premières lignes.

Faut-il établir des loix dans un Institut d'éducation? — Leur destination, selon moi, ne peut être, que de maintenir *l'ordre dans les affaires*, — ou d'aider & d'étayer la *culture morale*. Mais une régularité constante est impossible, si elle n'a sa base dans
la

la constitution fondamentale de l'Etablissement; & quant à la culture morale, elle s'appuyera sur l'Education, dont elle est le principal objet, beaucoup plus solidement, que sur des loix. Il paroît donc que l'on peut s'en passer, si la constitution entière de l'Institut est telle, qu'elle doit l'être, & que les maitres & les Educateurs la respectent dans toutes ses parties. — Nous avons, il est vrai, une collection de réglemens, qu'on a jadis cru devoir introduire dans notre Institut; mais on les regarde moins comme des statuts, ayant force & vertu de loix, que comme des préceptes, dont l'observation est utile & souvent nécessaire. En effet il semble qu'il vaut mieux s'en tenir à de simples coutumes, qu'on peut insensiblement établir & faire passer en habitude sans gêne & sans menace. — D'ailleurs des Maitres & des Educateurs, jaloux de remplir fidèlement leur devoir, feront à l'égard de leurs élèves ce qu'un bon Père de famille fait à l'égard de ses enfans: ils leur tiendront lieu de loix.

On n'use que fort rarement de récompenses; leur choix & la manière de les employer exige beaucoup de prudence & de circonspection; mais il n'est presque rien,
qui,

qui, ne répugnant point à l'enfance par sa nature, ne puisse entre les mains d'un habile éducateur devenir un moyen de récompense, ou, si on l'aime mieux, *d'encouragement* pour ses élèves. Qu'on refuse ce nom aux récréations, aux jeux, aux amusemens, que nous procurons à notre jeunesse; qu'on les regarde plutôt, j'y consens, comme *des soins et des attentions, que nous leur devons en qualité de leurs éducateurs*: — la plus douce des récompenses, celle, qui est la plus chère à tout sujet, dont le vice n'a point encore dégradé les sentimens, leur est assurée dans notre Etablissement, s'ils sont jaloux de l'acquérir; c'est l'innocence du coeur, *l'intime conviction d'avoir fait leur devoir*; ce sont les marques d'approbation, que leur bonne conduite leur mérite de la part de leurs Précepteurs. — Non qu'il ne convienne quelquefois de leur témoigner cette satisfaction par des signes extérieurs & sensibles; l'enfant surtout en aura besoin, l'enfant, sur qui les *objets, qui frappent et amusent les sens*, font la plus vive impression; mais le jeune homme doit se gouverner par des motifs plus nobles; il est tems de l'accoutumer peu à peu à penser & à agir en homme; que

que ce soient les règles, que lui prescrit la raison, que ce soit la voix de sa conscience & non l'espoir d'un frivole salaire, qui règle sa conduite & l'engage à remplir ses devoirs!

Nous n'avons que rarement recours *aux châtimens*. C'est une des expériences les plus douces, que l'Institut ait faites. *L'Inspection et le Travail* écartent également de nos élèves & le mal, auquel la jeunesse se porte si facilement, & les peines, qui en font la fuite. L'Institut a pour principe, qu'il vaut mieux prévenir le mal & le sapper dans ses fondemens, que d'être obligé de le punir. — On ne peut cependant éviter toujours d'en venir à cette extrémité. — Nous châtions donc nos enfans, lorsque leur mauvaise conduite nous y force; mais nous tâchons de mettre une proportion si exacte, une si intime liaison entre la faute & sa punition, que les enfans s'accoutument à envisager celle-ci comme *une suite inévitable de la première*: ce n'est que de la sorte qu'on remplira dans toute son étendue l'objet, qu'on se propose en punissant. — Conformément à ces idées, nous avons adopté le principe établi par le fondateur
de

de notre Institut, celui, de faire souffrir de la douleur à l'enfant, qui en cause à ses camarades, et de forcer celui, qui fait du dommage, à le réparer. — S'il arrive au reste que quelque délit de conséquence paroisse exiger un genre de punition extraordinaire, on en fait l'objet d'une conférence particulière entre les membres de l'Institut.

Pour procéder avec unité et harmonie dans les efforts, que nous faisons pour rapprocher l'Institut de son grand but, nous avons statué deux assemblées par semaine, dont je dirai quelques mots. La première, sous le nom de Sénat, se tient l'après-dinée du Samedi, et elle est consacrée à l'examen de la conduite et des moeurs de la jeunesse. Les élèves paroissent en présence de leurs Précepteurs, séparés ou réunis en classes et en chambrées. On écoute les témoignages, que rendent les Maitres et les Gouverneurs de leur conduite et de l'application, qu'ils ont montrée durant la semaine; on les réprimande, on les anime, on les exhorte, selon que les circonstances le demandent, et le précis du jugement, favorable ou défavantageux, qu'on

E

qu'on

qu'on en a porté, se consigne dans un livre destiné à cet usage. Ce moyen de former la jeunesse et de la diriger constamment vers le bien, remplit parfaitement sa destination et n'a rien perdu jusqu'à ce moment de sa force et de son efficacité. — La seconde assemblée a lieu l'après-dinée du Dimanche; elle regarde plus directement les maitres et les instituteurs, & son but est d'introduire *de l'accord & de la conformité dans la marche à suivre dans l'instruction & dans la culture morale de l'enfance & de rapprocher de plus en plus de leur perfection ces deux grands objets de l'Education.* — On s'entretient librement & sans contrainte des besoins de l'Institut, des défauts, qu'on croit y découvrir, des moyens d'y remédier, des progrès ou du relâchement des élèves, en un mot, de tout ce qui peut à quelque égard que ce soit intéresser *une société de Pédagogues.* — Les résultats & les conclusions, auxquelles conduisent les questions agitées dans cette assemblée, se portent encore dans un livre particulier.

L'Institut entretient une correspondance réglée avec les parens de nos enfans; un
de

de ses premiers membres en est particulièrement chargé; les Inspecteurs lui fournissent les détails & les renseignemens, dont il a besoin pour tracer dans ses lettres un tableau concis des progrès de chaque élève & des révolutions successives, qui s'opèrent dans son caractère. Hors cette première correspondance, il en subsiste une autre entre les enfans eux-mêmes & leurs parens. — Cette institution contribue singulièrement à former le coeur de la Jeunesse & développe en elle les germes de bien des vertus. Quoi de plus propre en effet à faire impression sur eux que les conseils & les tendres exhortations des Personnes, qui leur sont les plus chères au monde! Oui, que l'amour & l'autorité paternelle mêlent leurs puissantes influences à l'attention & aux soins infatigables de l'Institut, le succès sera presque infaillible. Nous en avons fait souvent la douce expérience, & l'Institut a lieu d'être pleinement satisfait des heureux effets de cet arrangement & des scènes vraiment attendrissantes, auxquelles il a donné lieu. —

Les Parens feront charmés fans doute de favoir comment leurs enfans passent leur journée dans notre Institut. En voici l'histoire en abrégé. —

A 6 heures du matin on les réveille, & ils se lèvent auffi-tot sous les yeux de leurs Inspecteurs. Ils s'habillent, & on les peigne; cela emporte à peu près une demie heure; le reste du tems jusqu'à 7 heures est employé à se préparer aux affaires & aux occupations de la journée. — Les élèves d'un age plus avancé se lèvent de meilleure heure & consacrent à l'étude cette première partie de la matinée.

A 7 heures chaque Inspecteur conduit sa petite famille dans la sale destinée au culte, pour assister à la prière générale du matin; de là on les mène prendre leur déjeuner. Durant ce tems on écure les chambres & les dortoirs. Après le déjeuner chacun s'en retourne chez lui & s'occupe jusqu'à 8 heures de la même manière, qu'il a fait avant la prière.

Les

Les leçons commencent à 8 heures; elles durent jusqu'à 11 & plusieurs d'entr'elles jusqu'à midi. Une cloche avertit les enfans de se rendre dans les auditoires; au bout de chaque leçon on leur accorde quelques instans de relâche pour se préparer à la suivante; cet intervalle est environ d'un demi quart d'heure. Enfin l'espace intermédiaire de 11 à midi, ils le donnent à la musique, à la danse, au manège & aux exercices de la Gymnastique.

Midi sonnant, on rentre dans les chambres; les élèves s'ajustent & se mettent en état de paroître avec décence à table; les Précepteurs & les enfans dinent ensemble, comme nous l'avons déjà remarqué. Les élèves s'affeyent dans l'ordre, que leur assigne leur grandeur, & les Précepteurs prennent place au milieu d'eux. Pour être plus à même de les observer & pour diriger en même tems le fil de la conversation, ils sont également distribués dans l'assemblée. La conversation ne reconnoit d'autre loi que celle de la convenance.

Au sortir de table on accorde aux enfans une heure de liberté; ils la passent, lorsque le tems le permet, dans le vaste jardin, qui avoisine l'Institut; la saison est-elle mauvaïse, ils rentrent dans leurs appartemens. Dans le premier cas deux précepteurs les veillent; dans le second, ils trouvent de quoi s'amuser dans l'intérieur de la maison; un grand billard, deux ou trois de grandeur moyenne, quelques autres espèces de jeux & d'exercices, introduits parmi eux, leur présentent des moyens de passer agréablement cet espace de tems.

De plus cette heure est destinée à faire emplette de divers objets, dont ils peuvent avoir besoin en classe, de plumes, p. ex. de papier, de livres, de crayon &c.

Vers les deux heures de l'après-dinée les leçons recommencent; la cloche en donne encore le signal. Elles durent jusqu'à 4 heures pour les enfans & jusqu'à 5 pour les jeunes gens. Dèsqu'elles sont achevées, les élèves rentrent sous l'inspection de leurs Instituteurs & y demeurent jusqu'à l'heure du
cou-

coucher. Peu après les leçons ils prennent leur gouter; les enfans ont une heure & les jeunes gens une demie heure de liberté. L'étude remplit l'intervalle suivant jusqu'au souper. Chaque Inspecteur a soin, que ses élèves s'occupent d'une manière utile, & lorsqu'il le faut, il leur prête son appui.

Les Petits surtout ont besoin d'assistance. Souvent les propos instructifs de leur Gouverneur leur tiennent lieu de toute occupation. Ce n'est que peu à peu & lorsque l'age & la raison commencent à fixer leur légéreté, qu'on leur enjoint des travaux plus sérieux.

Les après - dinées du Mécredi & du Samedi ont une destination particulière; la première heure s'écoule en soins domestiques; les ouvriers, qui travaillent pour eux, tailleurs, cordonniers &c. se rendent à l'Institut pour examiner leurs effets, pour prendre mesure &c. Les mécredis à 2 heures les élèves les plus agés assistent à une leçon, que leur donne Mr. le Conseiller *Kretschmar*, Médecin de la
cour

cour, sur des objets de Chimie, d'Anatomie, de Physiologie. La même heure dans l'après-dinée du Samedi est consacrée à l'examen dont nous avons parlé plus haut sous le nom de Sénat. Le reste de la journée se passe en promenades, ou bien on même les enfans se baigner, lorsque le beau tems y invite & qu'on s'est au préalable muni du consentement du Médecin.

En hyver on soupe à 7 heures & demie, en été une demie heure plutôt, pour pouvoir donner encore à la promenade les belles soirées de cette saison.

Les après-soupées, ainsi que les heures de loisir, que les enfans passent dans leurs chambres, ne sont point destinées à des travaux sérieux & suivis; on les regarde comme un tems de récréation, où l'esprit doit se remettre des fatigues de la journée. Une conversation libre & enjouée, la lecture, la musique, des jeux innocens, des expériences de physique, d'électricité &c. — telles sont les occupations & les délassemens
de

de la jeunesse jusqu'au tems du coucher. C'est entre 9 & 10 heures, qu'après avoir rangé leurs affaires, ils vont l'un après l'autre se mettre au lit; leur Gouverneur les y prépare par des entretiens pleins de douceur & d'amitié; il prend de leur conduite & des événemens du jour passé occasion de leur dire avec bonté des choses instructives; & les amusant de la sorte par une conversation facile & sans contrainte, il fait succéder le calme aux agitations de la journée & réveille dans leur cœur des sentimens doux & tranquilles. Le profond silence, qui règne dans le dortoir, entretient cet état de paix & amène insensiblement le sommeil. — Les élèves les plus agés donnent encore quelque tems à l'étude avant de se coucher. Enfin l'Inspecteur les suit & repose au milieu de sa famille.

Voilà le tableau de la journée, telle que la passent constamment nos élèves. Cet ordre ne s'altère que rarement; & lorsque le cas arrive, lorsque par quelque promenade générale, ou par quelque divertissement extraordinaire, qu'on procure à la jeunesse, cette

cette marche est pour quelque tems interrompue; on a soin que les affaires n'en souffrent point.

Avant de terminer cette Section, jettons un coup d'oeil rapide sur les moyens, que l'Institut peut employer, pour instruire ses élèves dans ce qu'on appelle les usages & le ton du monde. — Un des plus efficaces est sans doute la fréquentation & le commerce de la bonne compagnie. Cette école de politesse est ouverte à nos enfans soit dans l'Institut même, soit dans la ville, où plusieurs des meilleures maisons se font un plaisir de les admettre, eux & leurs Précepteurs, dans leurs sociétés. — Hors cette occasion de se former, les enfans en trouvent encore dans le Concert, qui se donne de tems en tems dans notre Institut, dans les Comédies, adaptées à leur age, qu'on leur fait jouer sur notre petit Théâtre; dans les bals, qu'on donne dans des occasions extraordinaires; — Ajoutons à cela les visites fréquentes, dont les étrangers nous honorent, les petits voyages, que les enfans font de tems en tems; les ouvrages de l'art, qui les environnent & qui sont si propres à épurer

épurer leur gout; enfin & surtout la gracieuse bienveillance du Prince regnant & de son auguste famille, qui leur accordent la permission de paroître à la cour & leur font souvent l'honneur de les admettre à leur table, L'Institut reconnoît, comme il le doit, cette insigne faveur, qui familiarise notre jeune Noblesse avec le ton & les usages de la Cour & la met en état de se produire un jour dans le monde avec cet air d'aifance & de liberté décente, dont un gentil-homme bien élevé ne peut guères se passer aujourd'hui.

4e. SECTION.

Observations et Remarques pour les Parens, qui voudroient confier leurs enfans à la direction de l'Institut.

Il n'est pas indifférent aux Parens de connoître l'endroit, où l'on élève leurs enfans. Dessau réunit une foule d'avantages, qui
réja

réjaillissent en partie sur l'Institut. La Ville est située dans une agréable contrée, sur les bords de la Mulde, un demi mille au-dessous de sa jonction avec l'Elbe. L'air & l'eau y sont également purs & salubres; les légumes & toutes les espèces de fruits & de denrées y abondent. L'Institut d'ailleurs ne manque pas d'occasions de se procurer tous les secours, dont il a besoin pour l'instruction de la Jeunesse dans les arts & dans les sciences. — La Ville elle-même a beaucoup d'agrémens; on trouve chez les habitans des moeurs & de la culture; le ton poli & honnête, qui régné dans les bonnes maisons, a depuis longtems affermi sa réputation chez l'Etranger.

Dessau est situé dans une vaste & belle plaine. L'oeil se promène partout sur les plus charmans paysages. Une succession continuelle d'objets variés & de sites intéressans charme la vue & amuse l'imagination. On n'apperçoit en tout lieu que des forêts épaisses, des campagnes chargées de moissons, des prairies couvertes de troupeaux, qu'in-

qu'interrompent quelquefois les bords tantot rians, tantot majestueux des deux rivières, qui baignent la contrée. L'art a ajouté encore aux beautés de la nature; partout on découvre des traces de l'industrie humaine, partout des ouvrages pleins de gout & d'élégance. Ici ce sont des allées tirées au cordeau, des groupes d'arbres fruitiers, là des jardins, des maisons éparfes & favorablement placées, des Villages, qui se perdent dans le lointain & couronnent avec grace le tableau. — Ce beau pays, où l'agréable s'allie si heureusement avec l'utile, offre non seulement une foule de promenades charmantes; il fournit encore l'occasion d'instruire la Jeunesse & surtout d'ouvrir de bonne heure son coeur aux impressions si douces & si touchantes de la belle nature.

Mais si les environs de Dessau sont en général intéressans, ils le deviennent surtout & particulièrement par les châteaux de plaisance du Prince & par les jardins anglois, qui s'y trouvent dispersés & qui en font un des plus beaux ornemens. Les

pria-

principaux de ces parcs sont ceux de *Wör-*
litz, de *Louifium* & de *Géorgium*; leur ré-
 putation s'est depuis longtems répandue au
 dehors; tous les arts & particulièrement
 l'Architecture & celui des jardins y combi-
 nent leurs effets dans le gout le plus exquis;
 chaque objet y plait à l'oeil & parle au
 coeur. — Les augustes Possesseurs de ces
 parcs nous en ont gracieusement accordé
 l'entrée; nous avons la permission d'y me-
 ner nos élèves & de leur montrer les chefs
 d'oeuvre, qui les décorent: avantage pré-
 cieux, qui est infiniment favorable à l'étude
 des beaux arts.

Nous prions les Parens & les Tuteurs,
 qui voudroient commettre des enfans à no-
 tre direction, de nous en avertir quelque
 tems d'avance, afin que nous puissions faire
 les dispositions nécessaires; nous les prions
 encore de les pourvoir de linge plutot que
 d'habits, ces derniers leur pouvant être
 procurés ici à meilleur prix qu'ailleurs.

L'Institut admet les enfans dans l'ordre
 où ils ont été annoncés.

Nous

Nous fouhaiterions, qu'à leur entrée dans l'Institut, ils produifissent une lifte de tous leurs effets; mais nous faurions plus de gré encore aux parens s'ils nous furniffoient des renfeignemens détaillés & certains fur la façon, dont on a procédé dans leur éducation jufqu'à l'époque de leur réception dans l'Etabliflement, fur leur caractère & leurs inclinations, fur l'état, auquel on les destine &c. Des avis de cette espèce ne peuvent que nous être infiniment agréables, par qu'ils nous présentent ce un moyeu de diriger notre marche dans la fuite de leur éducation.

A leur arrivée les enfans apportent à l'ufage de notre ménage quelques uftenfibles, nommément 6 Serviettes, , 2 couteaux, 2 fourchettes & une cuiller d'argent. S'ils ne restent pas au delà de deux années dans l'Institut, on les leur rend à leur départ; mais fi leur féjour est plus long, ils retombent à l'Etabliflement. De plus à leur entrée ils payent à la caisse de l'Institut 20 éus, qui fervent à compléter la

la Bibliothèque ou qu'on employe à quel-
qu'autre usage domestique.

Il y a des parens, qui desireroient, que leurs enfans se trouvaissent dans l'Institut sous la direction d'un Gouverneur particulier. C'est un arrangement, que la Constitution de l'Etablissement rend inutile & qui nous incommoderoit à bien des égards. D'un coté la place nous manque pour loger des personnes étrangères, de l'autre il n'y a point de parties dans l'Instruction & dans l'Education, auxquelles l'Institut ne pourvoye lui-même suffisamment; sans compter qu'en vertu d'une pareille disposition l'enfant pourroit moins être regardé comme *notre élève*, que comme celui de *son Gouverneur particulier*: circonstance qui porteroit évidemment atteinte à l'unité de l'ensemble! — Si l'on insistoit cependant, nous proposerions, qu'on logeat en ville le Gouverneur & son élève, surtout si ce dernier se trouvoit être déjà d'un certain age; — auquel cas ils se rendroient aux heures réglées dans l'Institut pour participer à la table & à l'Instruction. Un pareil ar-
ran-

rangement a déjà eu lieu & nous ferions très disposés à le favoriser, surtout si les principes du Gouverneur, relativement à l'éducation de son élève, se trouvoient exactement conformes aux nôtres.

Nous nous prêterons également aux desirs des personnes, qui souhaiteront entretenir pour quelque tems dans notre Institut un Candidat destiné à élever leurs enfans, afin qu'il s'instruise de nos procédés & de la marche pratique, que nous suivons dans l'éducation de la Jeunesse, & qu'en conversant avec les membres de l'Institut & en assistant aux leçons, il se mette en état de remplir d'autant mieux sa destination. — Les Parens, qui auront ce dessein, voudront bien nous en prévenir d'avance, afin que nous ayons le tems de faire les arrangements convenables.

Aucun des membres de notre Etablissement n'a la permission de se charger de l'inspection & de l'entretien particulier d'un élève, ni en général de prendre des Pen-
F
sion-

fionnaires & de partager son tems entr'eux & l'Institut. Cela est absolument contraire à l'esprit de notre constitution.

Les dépenses annuelles, que demande l'entretien des élèves, sont ou réglées, ou non. Les premières se réduisent à la pension, qu'ils payent; les autres dépendent des circonstances & on les fait entrer dans un compte séparé. Tous les enfans sans distinction d'état & de condition étant traités sur le pied d'une parfaite égalité, la pension est la même pour tous. Elle se monte tous les 3 mois à $62\frac{1}{2}$ rdl., (en évaluant le louis à 5 rdl. & le ducat à 2 rdl. 20 gr.) qu'on paye d'avance tous les quartiers, ou, si les parens l'aiment mieux, tous les six mois. On la fait régulièrement toucher à l'Institut avec une somme arbitraire pour fournir à des dépenses extraordinaires.

Cette pension peut paroître forte à bien des personnes; mais qu'on considère de grace, que l'Institut d'un côté n'a point de

de fonds réglé, de l'autre combien d'objets variés entrent dans le plan de notre éducation, & l'on changera probablement de sentiment. Voici en substance tous les objets, que pour cette somme on procure aux élèves :

La demeure & les meubles, dont ils ont besoin.

Le bois & la chandelle.

Le service.

Le lavage du linge.

Le lit, dont les draps se blanchissent tous les mois.

La table, le déjeuner & le gouter.

Les rafraichissemens, qu'on leur offre dans des promenades.

De tems en tems un Bal ou un petit voyage.

Toutes les parties de l'instruction & de l'éducation, dont nous avons fait mention plus haut.

Le Concert de l'Institut & l'usage gratuit de la Bibliothèque.

Le dessein.

La danse.

Le manège, que par une grace spéciale de S. Altesse, le Prince régnant, nos élèves ont occasion d'apprendre gratis.

Enfin dans le cas d'une indisposition ordinaire le secours du Médecin & tous les soins, que leur état de malade peut exiger.

Ces articles mis séparément en compte, excéderont sûrement autre part la valeur de 250 rdl. D'ailleurs on observera, que cette somme baisse considérablement, lorsqu'on commet à notre conduite deux ou plu-

plusieurs frères à la fois, auquel cas elle se réduit à 200. écus pour chacun d'eux.

On porte dans le compte séparé les dépenses occasionnées par l'achat des habits, du linge, des livres & de tous les objets, que demande leur instruction. On y ajoute l'argent, qu'on leur donne pour leurs menus plaisirs, & tous les articles, qu'on peut appeller extraordinaires. Ce compte peut se monter par an à 50 --- 60 rdl. pour les enfans, & à 70 -- 100 rdl. pour les jeunes-gens, — à moins que les parens eux-mêmes ne les engagent à des dépenses plus considérables. *C'est à quoi cependant nous ne les inviterons point, à cause des suites désagréables, qui en peuvent résulter.*

Enfin il importe aux personnes, qui nous donnent des sujets à élever, de favoir avec certitude, que les espérances, qu'elles ont conçues, en nous confiant ce qu'elles ont de plus cher, se réalisent véritablement

ment & que nous conduisons en effet leurs enfans au but, où une instruction & une éducation judicieuse peuvent & doivent, autant que leurs talens & les circonstances le permettent, les faire parvenir. Il est du devoir de tout Institut public de fournir aux parens l'occasion de prendre des informations de cette espèce. Nous ne saurions à cet égard leur présenter un moyen plus sur & moins partial, que celui, que nous leur avons proposé dès la fondation de notre Etablissement. Qu'ils se rendent lorsqu'ils le voudront, en personne sur les lieux pour examiner les progrès de leurs enfans dans les connoissances, dont ils doivent s'enrichir. Et si les circonstances ne leur permettent point de procéder eux-mêmes à cet examen, qu'ils en chargent une personne de confiance, sur le jugement de laquelle ils puissent se reposer & qui leur en fasse un rapport exact. Ce rapport peut être accompagné de quelque composition des enfans, pour mettre les parens d'autant mieux en état de fixer leur jugement — A la réception d'un sujet dans l'Institut, on commence par le fonder relativement aux connoissances qu'il possède & on
en

en dresse un protocole exact, qui dans les examens suivans peut servir de règle de comparaison. Nos examens publics ont lieu régulièrement à la fin des semestres d'été & d'hyver. Pour donner aux parens, qui voudroient y assister, le tems de prendre leurs mesures, nous avons soin de les avertir quelque tems d'avance du terme fixé pour leur échéance.

Conclusion.

Elle est en général la Constitution d'un Institut, qui s'est proposé pour objet de faire de ses élèves des hommes utiles à la société & de leur frayer aux connoissances & aux bonnes moeurs une route moins épineuse, & plus sûre que celle, que nous ont tracée des siècles d'ignorance. Nos vues tendent ouvertement au bien de l'humanité; mais les remplir dans toute leur étendue — est l'ouvrage d'une génération entière. Des personnes,
por-

portées pour notre entreprise & qui savent distinguer l'essentiel de ce qui n'est qu'accessoire, nous ont toujours honorés de leur approbation. D'autres au contraire, faute peut-être de s'être instruits de nos réformes, ont paru depuis des années se faire une tâche de nous déprimer; encore leurs critiques portent-elles le plus souvent sur des établissemens, qui depuis longtems n'existent plus. Jugés vous-même, Lecteur impartial, si c'est avec raison qu'on s'attache à rabaisser un Institut, qui s'est toujours fait un devoir de remédier à ses défauts, dès qu'il les a reconnus.

Si l'Institut ne s'empressoit de s'approcher de plus en plus de son but, il se rendroit sans contredit indigne de l'attention, dont le Public a daigné l'honorer jusqu'ici. Mais tant que sous les auspices de son auguste Prôtecteur il fait de continuel efforts pour arriver à sa perfection, — (& ces feuilles font preuve qu'il n'a point encore perdu de vue ce grand objet) il croit pouvoir sans vanité compter
sur

sur l'approbation & les encouragemens des
amis de l'humanité — & il attend avec
tranquillité de la providence l'accomplisse-
ment de ses bons desseins.

1. Table des Classes et des leçons hebdomadaires de chacune d'entr'elles.

Les chiffres romains indiquent les Classes les arabes le total des leçons fixées pour chacune d'elles dans les parties de l'instruction marquées au haut des colonnes.

	Allemand.	François.	Latin.	Calligr.	Desssein.	Religion.	Géogr.	Hist. & Gazette.	Arith. & Tenue des liv.	Math. & Phys.
I.	4	6	8	—	2	2	2	2	2	3
II.	4	8	6	2	2	2	2	—	2	3
III.	6	10	6	4	2	2	—	2	—	—
IV.	8	10	—	8	—	—	—	—	—	—

2. Arrangement des leçons journalières.

		Lundi	Mardi	Mécredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
à 8.	I.	Relig.	Relig.	Allem.	Allem.	Allem.	Allem.
	II.	Allem.	Allem.	Relig.	Relig.	Allem.	Allem.
	III.	Allem.	Allem.	Allem.	Allem.	Relig.	Relig.
	IV.	Allem.	Allem.	Allem.	Allem.	Allem.	Allem.
— 9.	I.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.
	II.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.
	III.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.
	IV.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.	Franç.
— 10.	I.	Franç.	Franç.	Franç.	Mathém.	Mathém.	Mathém.
	II.	Mathém.	Mathém.	Mathém.	Franç.	Franç.	Franç.
	III.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.	Latin.
	IV.	Calligr.	Calligr.	Calligr.	Calligr.	Calligr.	Calligr.
— 11.	I.	Desssein.	Desssein.	Phys.	Phys.	—	—
	II.	—	—	Desssein.	Desssein.	—	—
	III.	—	—	—	—	Desssein.	Desssein.
	IV.	—	—	—	—	—	—
— 2.	I.	Franç.	Franç.	—	Franç.	Franç.	—
	II.	Arithm.	Arithm.	—	Calligr.	Calligr.	—
	III.	Allem.	Allem.	—	Arithm.	Arithm.	—
	IV.	Calligr.	Calligr.	—	Allem.	Allem.	—
— 3.	I.	Géogr.	Géogr.	—	Histoire.	Histoire.	—
	II.	Géogr.	Géogr.	—	Histoire.	Histoire.	—
	III.	Calligr.	Calligr.	—	Calligr.	Calligr.	—
	IV.	Franç.	Franç.	—	Franç.	Franç.	—
— 4.	I.	Ten. de liv.	Ten. de	—	Latin.	Latin.	—
	II.	Franç.	Franç.	—	Franç.	Franç.	—
	III.	Franç.	Franç.	—	Franç.	Franç.	—
	IV.	—	—	—	—	—	—

Il peut sembler au premier coup d'oeil, qu'on n'a pas établi assez de leçons pour certaines parties de l'instruction ; mais on verra bien considérer, que les leçons indiquées sur cette Table ne se bornent pas à l'espace de 6 mois, mais qu'elles s'étendent à un tems plus considérable ; ailleurs les jeunes gens, qui s'appliquent décidément à l'étude jouissent d'une instruction plus détaillée dans les parties que leur état futur rend essentielles, mais cet enseignement n'étant que particulier & individuel, l'annonce n'appartient pas dans cette table.

Les heures, qui sont restées en blanc, sont données à la Musique, aux exercices de la Gymnastique, au Manège, à la Danse, à la Culture du jardin, à des promenades &c :

a Table des Indes
 Les Indes orientales
 et les Indes occidentales

Indes occidentales	Indes orientales	Indes occidentales	Indes orientales
I	II	III	IV
V	VI	VII	VIII
IX	X	XI	XII
XIII	XIV	XV	XVI

Indes occidentales	Indes orientales	Indes occidentales	Indes orientales
I	II	III	IV
V	VI	VII	VIII
IX	X	XI	XII
XIII	XIV	XV	XVI

Schlössb. Pötha

Kalbe

23. 8. 4279

Tafel

1 Erziehungswesen
einz. dt. Städte Sam

23.8° 4279

